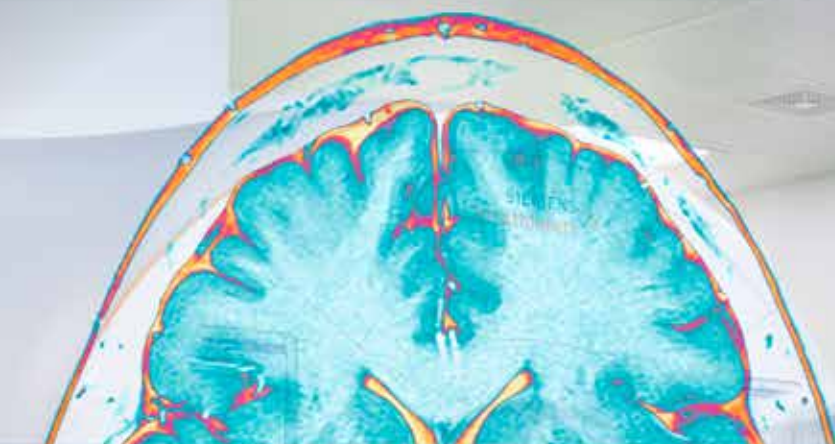


Rapport de gestion 2018



Impressum

Editeur:

Centre hospitalier Bienne

Responsable de projet:

Marie-Pierre Fauchère

Photographie:

Marco Zanoni, Berne;

Marco Frauchiger, Berne

(p. 68 s.)

Illustrations imagerie médicale:

Beat Felber, Berne;

Marco Zanoni, Berne

Traduction:

Muriel Baudat, Ravoire;

Aude Isoz, Penthéreaz

Design/mise en page:

artbeat graphic design, Berne

Impression:

Ediprim AG, Biel-Bienne

Centre hospitalier Bienne

Chante-Merle 84

Case postale

2501 Bienne

Téléphone 032 324 24 24

www.centre-hospitalier-bienne.ch

Illustration sur la page de garde:

Imagerie par résonance magnétique

Ce procédé d'imagerie médicale fournit des images hautement différenciées des organes et permet par exemple de localiser un caillot sanguin. Il utilise des champs magnétiques intenses et des ondes à haute fréquence.

Imprimé sur du papier contenant
100% de fibres naturelles FSC



De nouvelles perspectives grâce à l'imagerie médicale

Radiographie classique, ultrason, scanner ou imagerie à résonance magnétique: telles sont les diverses méthodes dont dispose actuellement la médecine pour obtenir des images du corps humain, après avoir dû procéder à tâtons des siècles durant. Une médecine pour ainsi dire aveugle ou malvoyante, à laquelle l'imagerie médicale moderne a littéralement donné la vue.

Qu'il s'agisse de localiser un caillot sanguin dans le cerveau, de détecter des micro-déchirures du ménisque, de suivre le développement d'un fœtus, de dépister des lésions précancéreuses ou encore d'analyser le flux sanguin dans une veine: sans les moyens d'imagerie moderne, un diagnostic rapide, précis, et souvent vital, serait impossible pour de nombreux tableaux cliniques.

Pour sortir du flou

Les pages illustrées du présent rapport de gestion donnent un aperçu des différentes variantes des processus d'imagerie utilisées pour le diagnostic et le dépistage.



Un nouvel appareil d'IRM pour plus de confort

En 2018, le Centre hospitalier Bière s'est équipé d'un appareil d'IRM de toute dernière génération. Il est à la fois rapide, spacieux et ultrasilencieux, pour permettre non seulement une image diagnostique de haute qualité, mais surtout pour offrir aux patientes et patients davantage de confort à tous points de vue.

Table des matières

Avant-propos	3
---------------------	----------

L'année en point de mire	7
Rapport du comité directeur	9
Organisation	13
Cadres médicaux	15
Personnel	18
Statistiques des patients	20

Qualité	23
----------------	-----------

Finances	29
Comptes annuels consolidés selon Swiss GAAP RPC	30
Rapport de l'organe de révision	50
Comptes annuels selon Code des obligations	52
Rapport de l'organe de révision	66

Radiodiagnostic

Le procédé qui radiographie les organes au moyen de rayons X est l'une des méthodes d'examen standard. Aujourd'hui, il est utilisé avec circonspection et un dosage très faible des rayons.



Avant-propos

Le service public, un privilège

Chères lectrices, chers lecteurs



Le bouleversement que connaît le domaine de la santé publique en Suisse s'est poursuivi en 2018. Le paysage hospitalier souffre notamment des surcapacités engendrées entre le milieu des années 60 et la fin des années 80, par la construction de nombreux hôpitaux et la création de nombreux lits. Dans le même temps, la médecine fait des progrès phénoménaux: de plus en plus de traitements peuvent être suivis de façon ambulatoire et les interventions sont moins invasives. Si les patientes et patients en profitent, la durée moyenne d'hospitalisation s'en trouve considérablement réduite. L'écart entre l'offre et la demande augmente de plus en plus, ce qui exige une exploitation active des réseaux et entraîne des fusions entre des hôpitaux et des fermetures. La pénurie croissante de personnel compétent pourrait encore accélérer ces processus.

Les établissements comme le Centre hospitalier Bienne sont aussi mis à l'épreuve par cette évolution. Dans un contexte financier très contraignant, ils doivent accomplir de manière rentable leur mission de fourniture de soins – qui englobe aussi des prestations communautaires souvent mal indemnisées –, tout en répondant aux besoins légitimes de la population en matière de médecine de haute qualité. Le Centre hospitalier Bienne estime cependant que c'est un privilège de pouvoir fournir ce service public et mettre à disposition des habitants de la région un large éventail de compétences interdisciplinaires 24 heures sur 24, 365 jours par année.

Le conseil d'administration porte un regard satisfait sur l'année écoulée: sous l'impulsion de la nouvelle direction, l'établissement a su opérer un véritable changement de culture et laisser derrière

lui les difficultés de l'exercice 2017. Il a non seulement pu recruter de nouveaux médecins spécialistes qui apportent leur élan, leur enthousiasme et leur volonté d'innover, mais il a aussi su élaborer une stratégie axée à la fois sur sa vision et sur son attractivité en tant qu'employeur.

La nouvelle stratégie d'offre permet en outre de redéfinir la position du Centre hospitalier Bienne au sein du réseau de soins et de créer une base pour des investissements porteurs d'avenir, par exemple le centre de santé ambulatoire à la gare de Bienne.

Une autre décision d'une importance capitale pour l'avenir du centre hospitalier de la région Bienne–Seeland–Jura bernois a été prise en 2018: celle de renoncer à réaliser une rénovation globale à l'emplacement actuel et de mobiliser toutes les ressources pour ériger un nouvel hôpital dans la plaine. En effet, seul un nouveau bâtiment nous permettra d'être armé pour s'adapter au mieux aux futurs développements de la médecine et du domaine de la santé. A cet égard, nous nous réjouissons de pouvoir compter sur le soutien des autorités, des milieux politiques et de la société civile.

Enfin, nous profitons de cette occasion pour remercier chaleureusement nos collaboratrices et collaborateurs, qui s'engagent quotidiennement pour la santé de nos patientes et patients. Leur disponibilité et leur expérience sont les garants de la qualité des soins médicaux. Ils nous prouvent aussi que nous sommes capables de relever ensemble les défis auxquels nous sommes confrontés.

Nous vous souhaitons une bonne lecture!

Dr oec. Fredy Sidler
Président du conseil d'administration

Conseil d'administration

Etat au: 1.1.2019



Dr oec. HSG Fredy Sidler



Dr sc. nat. Philippe Paroz



PD Dr med. Dr phil. Vanessa Banz Wüthrich



Jörg Buser



Beatrice Buchmann



Dr med. Manuel Fricker



Thomas von Burg

Président

Fredy Sidler

DR OEC. HSG, BIEL-BIENNE

Président de la fondation Suisse-Santé-Haïti; membre de la commission pour les demandes de réexamen du Conseil suisse d'accréditation des hautes écoles.

Vice-président

Philippe Paroz

DR SC. NAT., PÉRY

Responsable scientifique auprès du fabricant de vaccins PaxVax; président du conseil d'administration d'Ambulance Région Bienne (ARB), membre du groupe de travail sur la thérapie génique de la Commission fédérale d'experts pour la sécurité biologique ainsi que de l'Académie des sciences de New York.

Membres

Vanessa Banz Wüthrich

PD DR MED. DR PHIL.,
HERRENSCHWANDEN

Spécialiste en chirurgie avec formation approfondie en chirurgie viscérale. Médecin adjointe au département de chirurgie et médecine viscérales à l'Hôpital de l'île à Berne; co-responsable du Centre de transplantation bernois.

Beatrice Buchmann

ZOUG

Conseillère en organisation et entreprise; conseillère auprès de Psychiatrie intégrée Winterthour – Unterland zurichois (ipw); vice-présidente du Centre suisse des paraplégiques.

Jörg Buser

BIEL-BIENNE

Entrepreneur en informatique et ingénieur; à la retraite depuis 2016.

Manuel Fricker

DR MED., LENGNAU

Spécialiste en médecine interne générale, médecin de famille. Membre du comité du réseau de médecins Mednet Biel-Bienne.

Thomas von Burg

BIEL-BIENNE

Président du conseil de la fondation de prévoyance du Centre hospitalier Bienne, Bienne; président du conseil d'administration de Localmed Biel/Bienne SA, Bienne; membre de différents conseils d'administration de la région, dont Sanu Future Learning SA, Bienne, et membre du conseil de fondation de Rütte-Gut à Sutz.

Comité directeur

Etat au 1.1.2019



Kristian Schneider



Alois Liechi



Prof. Dr med. Daniel Genné



Marie-Pierre Fauchère



Dr med. Marianne Braunschweig



Anita Ronchetti



Prof. Dr med. Carsten Viehl



Michael Stettler



Damiana Hafner



Dr rer. pol. Adrian Tschannen



Marcel Ulrich

Kristian Schneider

Directeur général / CEO

Dr med. Marianne Braunschweig

Directrice médicale / CMO

Damiana Hafner

Directrice soins infirmiers /
MTT / CNO

Alois Liechi

Directeur des finances / CFO

Anita Ronchetti

Directrice des ressources
humaines / CHRO

Dr rer. pol. Adrian Tschannen

Directeur de l'exploitation /
COO

Marcel Ulrich

Directeur digital office / CIO

Prof. Dr med. Daniel Genné

Médecin-chef clinique
de médecine

Prof. Dr med. Carsten Viehl

Médecin-chef clinique
de chirurgie

Invités permanents

Marie-Pierre Fauchère

Responsable communication
et marketing

Michael Stettler

Responsable du secrétariat
général

Endoscopie

L'endoscopie permet d'examiner les organes creux. Elle est utilisée non seulement pour le dépistage et le diagnostic de pathologies touchant l'estomac et l'intestin, mais aussi pour des interventions mini-invasives.



Gestion, prestations, ressources

Une année sous le signe d'une nouvelle culture

Offrir des traitements de haute qualité dans presque toutes les spécialités de la médecine moderne et des soins aigus 24 heures sur 24 et ce, dans les règles de l'art, tel est l'engagement du Centre hospitalier Bienne. Nos équipes interdisciplinaires garantissent à la population de la région Bienne – Seeland – Jura bernois une prise en charge médicale de proximité, quelle que soit l'heure et tous les jours de l'année, que le patient soit victime d'un infarctus ou d'un AVC, qu'il ait besoin d'un traitement oncologique ou de passer une mammographie, qu'il s'agisse d'une opération ou d'un accouchement et quel que soit l'âge de la personne à soigner. En collaboration avec nos nombreux partenaires du réseau de soins, nous avons à cœur d'accompagner nos patientes et nos patients tout au long de l'itinéraire clinique.

L'année 2018 a été marquée par la mise en place d'une nouvelle stratégie d'offre et d'une nouvelle vision. Ces dernières reposent sur le renforcement d'une culture d'entreprise qui ne se concentre pas uniquement sur les patientes et patients, mais valorise aussi les collaboratrices et collaborateurs. En augmentant sensiblement son attractivité pour les professionnels compétents et en élargissant sa palette d'offres dans des secteurs de croissance importants, le Centre hospitalier Bienne est parvenu à inverser la tendance négative.

Les pages qui suivent dressent le bilan de l'exercice 2018. Outre les chiffres et les faits présentés, elles proposent aussi une analyse de la situation actuelle posée par le comité directeur de l'hôpital.



Sonographie duplex

Une sonographie duplex est un examen par ultrasons qui permet d'identifier et de localiser d'éventuels troubles du flux sanguin.



Rapport du comité directeur

Une question de confiance avant tout

Le changement de direction du Centre hospitalier Bienne (CHB) à la fin 2017 a posé de nouveaux jalons. Bien que l'hôpital accuse à nouveau un déficit pour l'exercice 2018, on identifie clairement une tendance à la hausse par rapport à l'année précédente. Une multitude de décisions stratégiques ont été prises dans des délais très brefs et les mesures mises en œuvre ont permis une augmentation réjouissante des parts de marché. Dans l'ensemble, la tendance a donc pu être inversée. Dans ce contexte, le renforcement de la culture d'entreprise et l'attractivité du CHB en tant qu'employeur, qui a nettement augmenté sous la nouvelle direction, revêtent une importance particulière. Une stratégie aiguisée en matière d'offre et une vision forte permettent au centre hospitalier de la région Bienne–Seeland–Jura bernois de considérer l'avenir avec confiance malgré les défis à relever.

En 2018, le CHB a enregistré une hausse du nombre de patientes et de patients, pour atteindre un nombre de 72 500 prises en charge, soit environ 800 de plus que l'année précédente. Après un recul douloureux en 2017 (-3,1%), 2018 a vu une augmentation légère, quoique manifeste, de 1,1%. Comme on pouvait s'y attendre, celle-ci était plus marquée dans le domaine ambulatoire que dans le secteur stationnaire (1,3% contre 0,15%).

Même si elle ne semble pas sensationnelle pour l'instant, cette hausse constitue un signal essentiel, étant donné la tendance à la baisse du nombre de patients dans toute la Suisse. Le nouveau comité directeur, en place depuis le 1^{er} janvier 2018, a en effet réussi à réaliser l'inversion de tendance qui s'imposait, et ce, en dépit d'un contexte miné par les baisses de tarifs et le remplacement de plus en plus fréquent du stationnaire par l'ambulatoire. Il est parvenu à identifier rapidement les domaines clés dans lesquels il fallait agir, à prendre les décisions requises et à entreprendre les investissements nécessaires, avec l'appui du conseil d'administration.

Une nouvelle stratégie d'offre

La stratégie d'offre élaborée au cours de l'année 2018 est l'un des piliers de la réorientation. Elle permet non seulement à notre hôpital d'être paré au mieux pour relever les défis systémiques, mais aussi d'élargir et de développer ses prestations dans des secteurs de croissance importants. Outre le développement d'un centre vasculaire interdisciplinaire, elle a

concrétisé la création d'un service de rhumatologie – sous la houlette du nouveau médecin-chef PD Dr Matthias Seidel – et la mise sur pied d'un service de gastroentérologie propre à l'hôpital. Dans le même temps, l'offre a été considérablement étoffée à la fois dans les domaines de l'oncologie, de la neurologie, de la néphrologie, de la cardiologie, des soins intensifs et de la médecine interne. Il faut noter que le CHB a eu beaucoup de réussites dans le processus de recrutement, en particulier dans des domaines de spécialités dans lesquels les médecins expérimentés sont pourtant fort rares.

La confiance, un élément clé

Pour attirer et, qui plus est, fidéliser des collaboratrices et collaborateurs compétents et motivés, il faut aujourd'hui disposer d'une culture d'entreprise qui ne s'articule pas uniquement autour des patientes et patients, mais aussi autour du personnel en lui manifestant estime et confiance. Cette conviction, le CHB l'a volontairement intégrée à sa vision stratégique. Car dans le domaine de la santé, tout n'est finalement qu'une question de confiance.

En 2018, des initiatives visant à renforcer la confiance mutuelle ont aussi été mises en œuvre avec les médecins référents de la région, et l'entretien des relations au sein du réseau santé a fait l'objet d'une attention particulière.

Un nouvel élan

La réorganisation de certaines grandes cliniques a aussi largement contribué à

Chiffres clés	2018	2017
Patients ambulatoires (cas)	59 472	58 687
Patients stationnaires (cas)	13 004	12 985
Total patientes et patients	72 476	71 672
dont:		
au service des urgences	21 139	20 505
au service des soins intensifs	967	893
Nuitées de séjour	66 518	67 373
Durée de séjour moyenne (nuits)	5,12	5,19
Nombre de lits	219	237
dont placés aux soins intensifs	8,5	8
Personnel (postes)	1056,5	997
	<i>MIO. CHF</i>	<i>MIO. CHF</i>
Produits d'exploitation	201,9	196,0
dont produits des patients	189,1	186,0
Charges d'exploitation	200,6	197,8
dont charges de personnel	136,4	134,8
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)	1,3	-1,8
Perte de l'exercice (mio. CHF)	-9,0	-16,4

renforcer l'offre. Depuis le 1^{er} avril 2018, le Dr med. Daniel de Menezes dirige la clinique d'orthopédie. Il s'agit d'un chirurgien orthopédique de renom, bien ancré dans le réseau régional des soins. Depuis le 1^{er} octobre 2018, le Dr med. Jérôme Mathis est à la tête de la clinique de gynécologie et obstétrique. Gynécologue expert en sénologie, il enrichit de ses compétences stratégiques l'offre de prestations.

Un changement de génération s'est aussi opéré dans les services de radiologie et de neurologie, où la relève fait souffler un vent nouveau. Le Dr med. Hans Pihan, expert en maladies neuro-dégénératives, a ainsi succédé au Dr med. Filippo Donati au poste de médecin-chef de neurologie lorsque ce dernier a pris sa retraite le 1^{er} octobre 2018. En radiologie, le 1^{er} novembre 2018, la médecin-chef de longue date Dr med. Marianne

Braunschweig a laissé sa place au Prof. Dr med. Zsolt Szücs, un radiologue interventionnel expérimenté.

De nouvelles structures qui reflètent une nouvelle culture d'entreprise

Les structures organisationnelles ayant déjà été simplifiées au début de l'année 2018, une nouvelle adaptation a été mise en œuvre le 1^{er} janvier 2019: les départements ont été dissous pour renforcer les domaines de responsabilité des médecins-chefs. La nouvelle hiérarchie, plus horizontale, engage davantage la responsabilité des cadres dirigeants. Un duo interprofessionnel de haut vol assure la direction des activités phares: la Dr med. Marianne Braunschweig, directrice médicale, et Damiana Hafner, directrice des soins infirmiers/MTT.

Changements au sein du conseil d'administration

Le conseil d'administration du Centre hospitalier Bienne SA (CHB SA) a lui aussi connu un changement au mois de juin. Le Prof. Dr med. Urs Metzger, membre du comité stratégique de notre hôpital depuis 2011, a en effet renoncé à son mandat pour des raisons d'âge. Beatrice Buchmann, conseillère en organisation et entreprise, lui a succédé. En sa qualité d'ancienne directrice des soins/MTT de l'Hôpital de l'île de Berne (de 2001 à 2009), elle connaît parfaitement le domaine de la santé.

Amélioration du résultat financier

Les comptes consolidés du CHB SA, qui comprennent aussi les participations à Ambulance Région Bienne SA (ARB SA) et Localmed Biel/Bienne SA – filiale du CHB à 100% depuis le 1^{er} juillet 2018 –, présentent en 2018 un chiffre d'affaires en hausse de 3,0% à 201,9 millions de francs (2017: 196,0 millions de francs). Les charges d'exploitation ont quant à elles augmenté de 1,4% à 200,6 millions de francs (2017: 197,8 millions). Le résultat avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA) a donc connu une augmentation réjouissante de 3,1 millions de francs à 1,3 million (2017: -1,8 million). Avec 0,6% (contre -0,9% l'année précédente), la marge EBITDA reste toutefois encore nettement en dessous de la valeur de 10% à atteindre pour un financement durable des investissements. En tenant compte des amortissements et du résultat financier, on obtient une perte de 9 millions de francs (2017: perte de 16,4 millions de francs), dont environ 1,2 million est à imputer au déficit annuel de la filiale ARB SA. Au 31 décembre 2018, le total du bilan s'élevait à 246,5 millions de francs (contre 250,4 millions l'année précédente). La part de fonds propres de 83,6% (2017: 86,1%) reste élevée.

Nouvelle construction: début de la planification

Une autre décision stratégique d'importance a été prise en 2018: le CHB a décidé de suspendre le projet de rénovation globale à l'emplacement actuel et a lancé la planification d'un nouveau

bâtiment. Une étude de faisabilité menée au cours du premier semestre 2018 a clairement démontré qu'il était préférable à tous points de vue d'opter pour une nouvelle construction sur une «prairie verte» bien desservie par les transports publics et de renoncer à la rénovation partielle des structures existantes au milieu d'un quartier d'habitations qui était initialement prévue. Le but est que, dans quelques années, les patientes et patients de la région disposent de conditions optimales dans un nouvel hôpital, facile d'accès.

Investissements stratégiques

En juillet 2018, le CHB a acquis la totalité des parts de Localmed Biel/Bienne SA. Depuis 2014, il détenait la moitié des parts de ce centre médical ambulatoire situé à la gare de Bienne, un emplacement idéal. En acquérant les 50% restants, il renforce son portefeuille de prestations ambulatoires et se procure une option stratégique importante. Toute une série d'investisse-

ments est prévue, dont le premier vise à consolider l'offre diagnostique haut de gamme.

En route vers l'avenir en toute confiance

Le comité directeur porte un regard satisfait sur l'exercice 2018. Il a foi en sa capacité à relever les défis à venir grâce au soutien sans faille de ses collaboratrices et collaborateurs. En tant que centre hospitalier public, le CHB a un rôle important à jouer dans les soins médicaux de la région Bienne-Seeland-Jura bernois, non seulement en tant que fournisseur de prestations et employeur, mais aussi comme emplacement de formation et de formation continue pour les spécialistes. Il continuera d'assurer une large palette de soins de base, tout en s'engageant pour une prise en charge spécialisée de haute qualité et de proximité. Il visera d'une part à encourager les interconnexions entre les différents acteurs du réseau régional de soins et à renforcer ce dernier,

et, d'autre part, à développer son offre avec circonspection tout en consolidant sa culture d'entreprise interne.

Nous remercions chaleureusement nos patientes et patients, nos médecins référents et nos partenaires pour leur attachement à notre hôpital et encore davantage pour la confiance qu'ils nous accordent.

Kristian Schneider
Directeur général / CEO

Le rapport de gestion 2018 du Centre hospitalier Bienne SA se base sur les comptes consolidés selon Swiss GAAP RPC dans son rapport d'activité; ces comptes consolidés prennent également en considération les participations aux sociétés Ambulance Région Bienne SA et Localmed Biel/Bienne SA. Les comptes annuels commerciaux conformément au Code des obligations (CO) font partie intégrante du rapport de gestion 2018 et sont publiés en annexe.

Dix ans d'existence de la Clinique pour enfants Wildermeth au Centre hospitalier Bienne

Le samedi 15 septembre 2018, le terrain Gurzelen de Bienne a accueilli les festivités organisées à l'occasion des dix ans de la Clinique pour enfants Wildermeth. Le Centre hospitalier Bienne a célébré cet anniversaire en collaboration avec l'association Le Chantier des enfants, sous le slogan «Pour des enfants forts!». Des centaines d'enfants accompagnés de leurs familles ont profité de cette occasion pour approfondir leurs connaissances en matière de santé tout en s'amusant.

Une approche ludique pour apprivoiser le monde hospitalier

Se faire poser un plâtre, se faire examiner le ventre par ultrason, s'entraîner aux sutures sur une banane, couler des suppositoires en chocolat ou encore peindre à la seringue: autant de façons pour les petits visiteurs comme pour leurs parents de découvrir le fonctionnement d'un hôpital sous son aspect le plus ludique et coloré! Les activités étaient proposées dans des tentes de cirque multicolores et sur le Chantier des enfants. Avant les festivités, une clinique pour enfants y avait été érigée: construite par des enfants, pour des enfants!

La curiosité vous titille? Découvrez des impressions hautes en couleur aux pages 68-69.



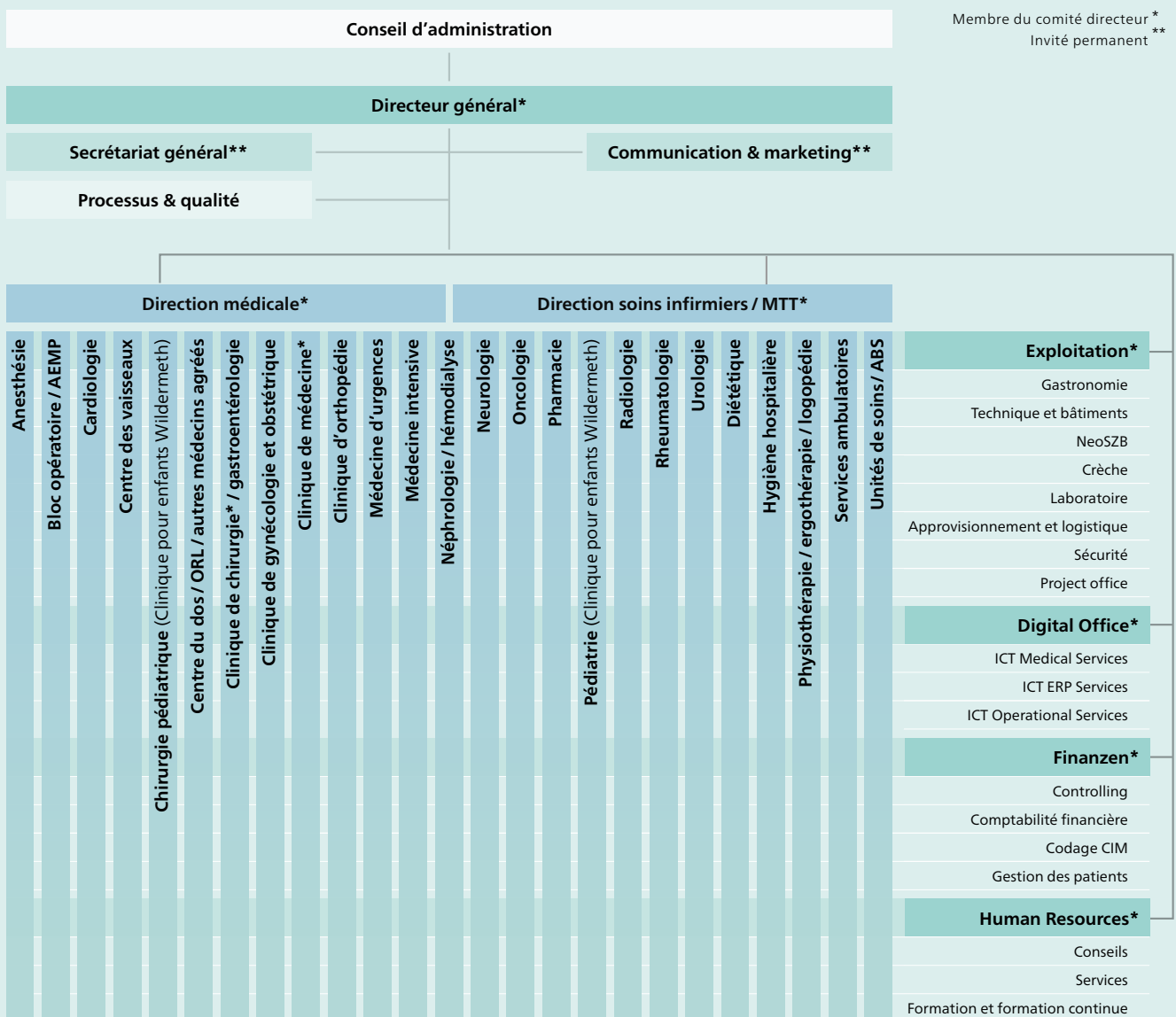
Mammographie

La mammographie est un procédé radiologique ciblant la poitrine féminine (et masculine). Elle permet le dépistage du cancer du sein.



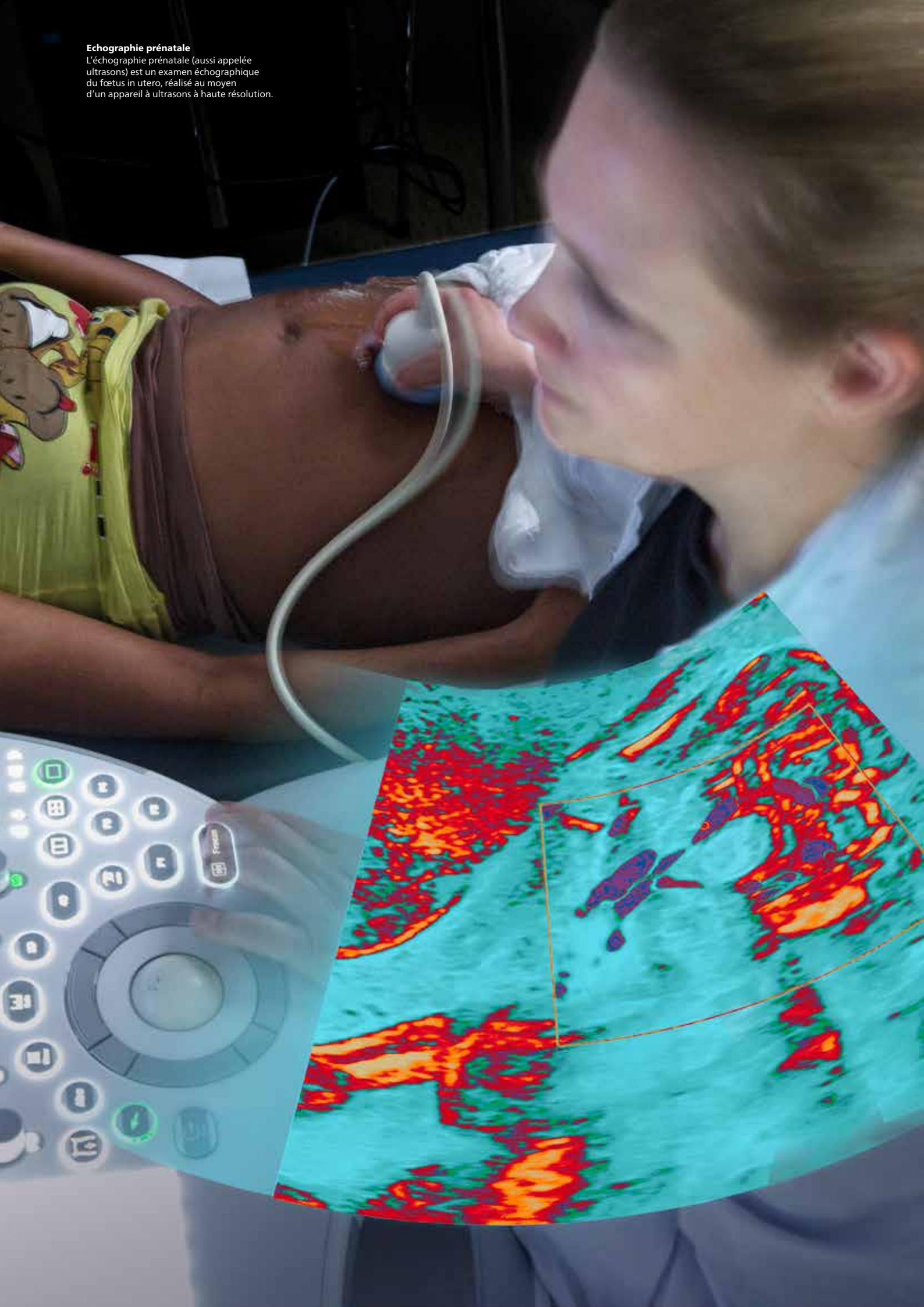
Organisation

Etat au 1.1.2019



Echographie prénatale

L'échographie prénatale (aussi appelée ultrasons) est un examen échographique du fœtus in utero, réalisé au moyen d'un appareil à ultrasons à haute résolution.



Nos cadres médicaux et de soins

Etat au 1.1.2019



Dr Marianne Braunschweig
Directrice médicale

Damiana Hafner
Directrice soins infirmiers / MTT

Direction médicale

Anesthésie

Médecin-chef: PD Dr Karl Hampl
Médecins adjoints: Dr Peter Bigler,
Dr Dariusz Kwiatkowski,
Dr Markus Schily

Clinique de chirurgie / gastroentérologie

Médecin-chef: Prof. Dr Carsten Viehl
Médecins adjoints: Dr Corinne
Geppert, Dr med. Dr phil. Henrik
C. Horváth, Dr Antoine Oesch,
Dr Roger Schmid, Dr Paul Martin
Sutter, Dr Seline Voney
Médecins agréés: Dr Aris d'Ambrogio,
Dr Walther Keller, Dr Maria-
Anna Ortner, Dr Daniel Tassile,
Dr Markus Wagner
**Médecins agréés chirurgie maxillo-
faciale / art dentaire:** Dr med. dent.
Thilo Franze, Dr med. dent. Markus
Gautschi, Dr med. dent. Marco Stucki,
Dr med. dent. Thierry Vuillemin

Clinique de gynécologie et obstétrique

Médecin-chef: Dr Jérôme Mathis
Médecins adjoints: Dr Caroline
Eggemann, Dr Duc Edouard Ha,
Dr Sibylle Zbären
Médecins agréés: Dr Samia Guerid,
Dr Daniel Knutti

Oto-rhino-laryngologie

Médecins agréés: Dr Ariane Baumann,
Dr Isabelle Giudicelli, Dr Stefanie
Gut-Althaus, Dr Thomas Schweri,
Dr Marcel Stampfli

Médecine intensive

Médecin-chef: Dr Marcus Laube
Médecin adjoint: Dr Reto Etter

Cardiologie

Médecin-chef: PD Dr Rainer Zbinden
Médecins adjoints: Dr Mathieu Stadel-
mann, Dr Tomasz Kujawski
Médecins agréés: Dr Pierre-Frédéric
Keller, Dr Pascal Meier, Dr Heinz
Schlöpfer, Dr Olivier Spycher

Clinique pour enfants Wildermeth Chirurgie pédiatrique

Médecin-chef: Dr Philippe Liniger
Médecin adjoint: Dr Benjamin Liniger
Pédiatrie
Médecin-chef: Dr Rodo von Vigier
Médecins adjoints: Dr Mathias Gebauer,
Dr Reto Villiger
Médecin agréé: Dr Avihay Blumberg

Clinique de médecine

Médecin-chef: Prof. Dr Daniel Genné
Médecins adjoints: Dr Lea Attias-
Widmer, Dr Charles Béguelin, Dr Sandra
Fatio, Dr Urs Führer, Dr Michael Grob,
Dr Anne-Chantal Lambert,
Stefanie Nicolaus, médecin dipl.,
Dr Thomas Widmer
Médecins agréés: Dr Bernhard Blum,
Dr Gentiane Colque, Dr Do Dai-Do,
Dr Magdalen Gürtler, Dr Lukas Graf,
Dr Martin Ulrich

Néphrologie

Médecin-chef: Dr Anja Kruse
Médecins adjointes: Dr Andrea Böttcher, Dr Silvia Rüegger

Neurologie

Médecin-chef: Dr Hans Pihan
Médecin adjoint: Dr Stephan Salmen
Médecins agréés: Dr Filippo Donati, Prof. Dr Jürg Lütschg, Prof. Dr Johannes Mathis, Dr Jindrich Strnad

Médecine d'urgences

Médecin-chef: Dr Sabine Thomke
Médecins adjoints: Dr Monika Haberkern, Dr Eric Hüttner, Eva Maria Kifmann, médecin dipl.

Oncologie

Médecin-chef: PD Dr med. Dr phil. Martin Zweifel
Médecin adjointe: Dr Beatrice Zimmerli Schwab

Clinique d'orthopédie

Médecin-chef: Dr Daniel de Menezes
Médecins adjoints: Dr Charlotte Handschin, Dr Joachim Klenk, Dr Roman Waibel
Médecins agréés: Dr Anne Bremer, Dr Lukas Fatzer, Dr Helen Segmüller, Dr Manfred Stucki, Dr Philipp Weber

Rhumatologie

Médecin-chef: PD Dr Matthias Seidel

Centre du dos

Dr Rolf Busch, Aanyo Kuzeawu, médecin dipl.

Urologie

Médecin-chef: PD Dr Roberto Casella
Médecin adjoint: Dr Martin Daepf

Radiologie

Médecin-chef: Prof. Dr Zsolt Szücs
Médecin adjointe: Dr Ursula Tesche

Radio-Oncologie

Médecin-chef et médecin agréé: Dr Karl Beer

Direction soins infirmiers / MTT



D.G.À D., D.F.V.L'À.:

Karin Hangartner, responsable service de diététique; **Audrey Quartenoud**, infirmière-chef d'unité de soins (ICUS) A 7; **Barbara Gerber**, ICUS soins intensifs; **Nicole Scheuner**, ICUS hémodialyse; **Therese Schori**, ICUS service ambulatoire de médecine; **Emanuele Cotti**, ICUS E 7/8; **Manuela Moser**, ICUS C 4-5; **Melanie Hauser**, hygiène hospitalière; **Blandine Meier**, responsable service d'ergothérapie; **Maggy Stoltz**, sage-femme responsable unité d'obstétrique; **Marina Beljic**, ICUS B 1-3; **Damiana Hafner**, directrice soins / MTT; **Irène Fankhauser**, ICUS néonatalogie, UI KKW; **Karin Lempen**, ICUS service ambulatoire de gynécologie; **Kathy Villars**, ICUS service des urgences; **Andreia Isabel Genna**, responsable bloc opératoire; **Sandra Bucher**, responsable service de logopédie; **Fanny D'Andrea**, responsable physiothérapie; **Pascale Bertschy**, ICUS C1-3; **Stephanie Wyss**, ICUS ambulatoire/urgences Clinique pour enfants; **Brigitta Stooss**, ICUS ABS; **Susanne Fink**, responsable Business Operations; **Sabrina Scassa**, ICUS F 4-5.

Absentes sur la photographie: Carmen Flury, ICUS oncologie; Claudia Lüthi, responsable projets soins infirmiers/MTT; Stefan Oswald, responsable soins anesthésie; Franziska Stolz, ICUS E 4-5.

Nos médecins-chefes et médecins-chefs

Etat au 1.1.2019



*D.G.À D. *):*

Dr Jérôme Mathis, Prof. Dr Daniel Genné, PD Dr Roberto Casella, Prof. Dr Carsten Viehl, Dr Marcus Laube, Dr Hans Pihan, Dr Philippe Liniger, Dr Sabine Thomke, Dr Rodo von Vigier, Dr Daniel de Menezes, Dr Patrik Muff, PD Dr Karl Hampl, Dr Anja Kruse

PD Dr Roberto Casella

Médecin-chef service d'urologie

Dr Philippe Liniger

Médecin-chef chirurgie pédiatrique

Dr Sabine Thomke

Médecin-chef médecine des urgences

Dr Daniel de Menezes

Médecin-chef clinique d'orthopédie

Dr Jérôme Mathis

Médecin-chef clinique de gynécologie et obstétrique

Prof. Dr Carsten Viehl

Médecin-chef clinique de chirurgie

Prof. Dr Daniel Genné

Médecin-chef clinique de médecine

Dr pharm. Patrik Muff

Pharmacien-chef

Dr Rodo von Vigier

Médecin-chef service de pédiatrie

PD Dr Karl Hampl

Médecin-chef anesthésie

Dr Hans Pihan

Médecin-chef service de neurologie

PD Dr med. Dr phil. Martin Zweifel

Médecin-chef service d'oncologie

Dr Anja Kruse

Médecin-chef néphrologie

PD Dr Matthias Seidel

Médecin-chef service de rhumatologie

PD Dr Rainer Zbinden

Médecin-chef service de cardiologie

Dr Marcus Laube

Médecin-chef médecine intensive

Prof. Dr Zsolt Szücs

Médecin-chef service de radiologie

*) Absents sur la photographie:

Prof. Dr Zsolt Szücs, PD Dr Matthias Seidel, PD Dr Rainer Zbinden, PD Dr med. Dr phil. Martin Zweifel.

Personnel

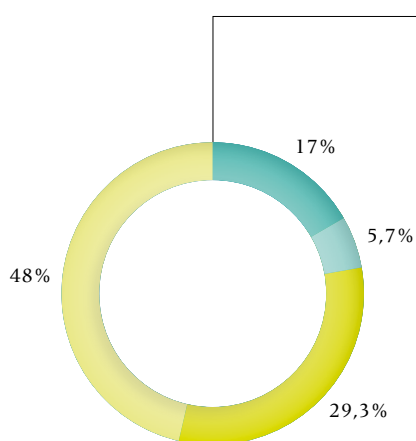


Collaborateurs ¹	2018	2017	Δ 2018 / 2017
Médecins	204	192	+12
Soins infirmiers	352	340	+12
Professions paramédicales techniques et thérapeutiques	465	465	0
Administration	117	120	-3
Economat	148	148	0
Services techniques	28	27	+1
Total	1314	1292	+22

¹ sans le personnel en formation

Postes à plein temps occupés ²	2018	2017	Δ 2018 / 2017
Médecins	180	165	+15
Soins infirmiers	281,5	283	-1,5
Professions paramédicales techniques et thérapeutiques	353,5	320	+33,5
Administration	97,6	85	+12,6
Economat	119,2	117	+2,2
Services techniques	24,7	27	-2,3
Total	1056,5	997	+59,5

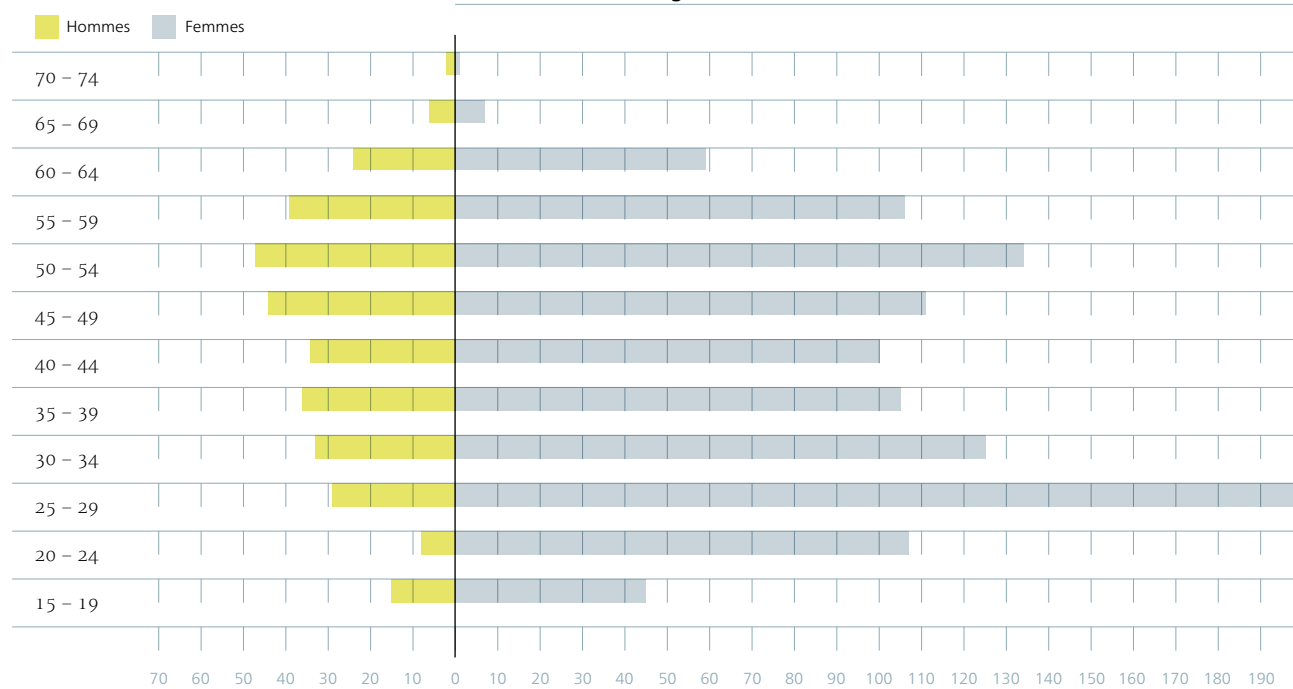
² sans le personnel en formation



Collaborateurs ³ selon degré d'occupation et sexe	2018	2017	Δ 2018 / 2017
Hommes	317	320	-3
dont à temps partiel	80	81	-1
Femmes	1100	1089	+11
dont à temps partiel	655	676	-21
Total collaborateurs et collaboratrices	1417	1409	+8
dont à temps partiel (%)	51,9%	53,7%	-1,8%

³ y compris postes de formation et salaires horaires

Collaborateurs selon âge et sexe, 2018



Collaborateurs selon nationalité	2018	2017	Δ 2018 / 2017
Suisse	1093	1114	-21
Allemagne	89	89	0
Portugal	49	50	-1
France	38	39	-1
Espagne	18	18	0
Italie	22	19	+3
Autriche	8	7	+1
Kosovo	8	5	+3
Pays-Bas	7	5	+2
Grèce	6	4	+2
Croatie	4	5	-1
Congo	4	4	0
Erythrée	4	4	0
Brésil	3	3	0
Autres	64	43	+21
Total collaborateurs	1417	1409	+8
Nombre de nations	52	46	+6

Statistiques des patients

Patients stationnaires

Patients par discipline	2018	2017	2016	Δ 2018 / 2017	
Médecine interne générale (y c. angiologie et pneumologie)	3 591	3 358	3 535	233	6,9%
Stroke (nouveau dès 2017)	249	294	-	-45	-15,3%
Gériatrie aiguë	129	138	208	-9	-6,5%
GFK * Médecine interne	50	35	33	15	42,9%
Cardiologie invasive	107	64	76	43	67,2%
Néphrologie	259	237	274	22	9,3%
Total Médecine (M 100)	4 385	4 126	4 126	259	6,3%
Chirurgie (y c. adipositas)	2 506	2 680	2 690	-174	-6,5%
GFK * Chirurgie	52	43	40	9	20,9%
Orthopédie	865	838	1 153	27	3,2%
GFK * Orthopédie	12	11	24	1	9,1%
Chirurgie de la main	61	50	12	11	22,0%
Urologie	437	529	566	-92	-17,4%
Chirurgie spinale	229	175	189	54	30,9%
Total Chirurgie (M 200)	4 162	4 326	4 674	-164	-3,8%
Gynécologie	381	423	565	-42	-9,9%
Obstétrique	1 052	1 142	1 225	-90	-7,9%
Nouveau-nés (en bonne santé)	852	929	1 009	-77	-8,3%
Total Gynécologie et obstétrique (M 300)	2 285	2 494	2 799	-209	-8,4%
Pédiatrie	983	870	967	113	13,0%
Chirurgie pédiatrique	706	740	637	-34	-4,6%
Total Clinique pour enfants (M 400)	1 689	1 610	1 604	79	4,9%
ORL adultes	147	132	181	15	11,4%
ORL enfants	70	74	66	-4	-5,4%
Total ORL (M 700)	217	206	247	11	5,3%
Sous-total patients stationn. aigus	12 738	12 762	13 450	-24	-0,2%
Réadaptation gériatrique (M 950)	143	117	133	26	22,2%
Patients longue durée (M 950)	96	70	47	26	37,1%
Accompagnateur enfant	27	36	50	-9	-25,0%
Total patients stationnaires	13 004	12 985	13 680	19	0,1%

*GFK: traitement complexe de rééducation gériatrique précoce

Case-Mix Durée de séjour Journées de séjour

	2018	2017	2016	Δ 2018 / 2017	
Case-Mix	11 629	11 326	12 291	303	2,7%
Case-Mix-index patients aigus	0,9130	0,8875	0,9138	0,0255	2,9%
Durée de séjour					
Ø Durée de séjour total	5,12	5,19	5,51	-0,07	-1,4%
Journées de séjour					
Journées de séjour total	66 518	67 373	75 365	-855	-1,3%
Urgences					
Urgences stationnaires	6 340	6 263	6 182	77	1,2%

Patients ambulatoires

Patients par discipline	2018	2017	2016	Δ 2018 / 2017	
Angiologie	652	692	623	-40	-5,8%
Médecine interne générale	5 873	5 703	5 532	170	3,0%
Médecine interne, infectiologie	622	584	529	38	6,5%
Médecine interne, service ambulatoire	259	237	325	22	9,3%
Médecine interne, serv. méd. p. personnel	307	313	54	-6	-1,9%
Médecine de voyage	716	559	534	157	28,1%
Endocrinologie / diabétologie	515	463	534	52	11,2%
Pneumologie	766	704	726	62	8,8%
Cardiologie	2 022	2 474	2 495	-452	-18,3%
Corfit	134	140	130	-6	-4,3%
Néphrologie	581	579	563	2	0,3%
Oncologie	1 071	1 033	1 105	38	3,7%
Gastroentérologie	26	42	23	-16	-38,1%
Rhumatologie	90	-	48	90	-
Neurologie	1 805	1 745	1 552	60	3,4%
Le Drive	81	88	111	-7	-8,0%
Memory Clinic	335	352	309	-17	-4,8%
Total Médecine (M 100)	15 855	15 708	15 193	147	0,9%
Chirurgie	7 744	7 421	7 788	323	4,4%
Adipositas	56	46	45	10	21,7%
Conseils en stomathérapie	161	164	171	-3	-1,8%
Orthopédie	2 799	2 992	3 288	-193	-6,5%
Chirurgie de la main	351	331	349	20	6,0%
Urologie	1 969	1 996	2 042	-27	-1,4%
Proctologie	303	335	316	-32	-9,6%
Fast-track	7	12	11	-5	-41,7%
Chirurgie spinale	142	127	108	15	11,8%
Total Chirurgie (M 200)	13 532	13 424	14 118	108	0,8%
Gynécologie/consult. gynécologiques	5 057	4 960	5 611	97	2,0%
Gynécologie planning familial	1 548	1 484	1 742	64	4,3%
Obstétrique	1 578	1 625	1 560	-47	-2,9%
Nouveau-nés (en bonne santé)	12	32	33	-20	-62,5%
Total Gynécologie et obstétrique (M 300)	8 195	8 101	8 946	94	1,2%
Pédiatrie	5 558	5 078	5 318	480	9,5%
Chirurgie pédiatrique (y c. chirurgie dentaire)	5 758	5 838	5 496	-80	-1,4%
Neuropédiatrie enfants	492	475	427	17	3,6%
Total Clinique pour enfants (M 400)	11 808	11 391	11 241	417	3,7%
Orthoptique/périmétrie adultes	-	-	-	-	-
Ophthalmologie enfants	-	-	2	-	-
Orthoptique/périmétrie enfants	-	-	-	-	-
Total Ophtalmologie (M 600)	-	-	2	-	-
ORL adultes	139	115	175	24	20,9%
ORL enfants	182	195	213	-13	-6,7%
Total ORL (M 700)	321	310	388	11	3,5%
Radiologie adultes	2 981	2 992	3 447	-11	-0,4%
Radiologie enfants	398	380	344	18	4,7%
Total Radiologie	3 379	3 372	3 791	7	0,2%
Thérapie de la douleur	675	689	759	-14	-2,0%
Cabinet d'urgences Bienne (médecins de famille externes)	3 406	3 263	3 507	143	4,4%
Autres adultes	2 117	2 234	2 172	-117	-5,2%
Autres enfants	184	195	184	-11	-5,6%
Total patients ambulatoires	59 472	58 687	60 301	785	1,3%

Points tarifaires TARMED

(Soins ambulatoires)	2018	2017	2016
Points tarifaires TARMED total	33 921 978	34 588 508	35 351 311



SIEMENS

SOMATOM
Definiti

Tomodensitométrie

Dans ce procédé d'imagerie médicale, un ordinateur compile une multitude d'images radiologiques prises sous divers angles et reconstitue une image du corps humain, par exemple du cœur, en coupe.

Qualité

Que ce soit au niveau de la recherche, de la médecine ou du quotidien d'un hôpital de soins aigus, la qualité est un travail de longue haleine, exigeant compétences et professionnalisme. Le fait est qu'un manque d'attention et la rupture de la routine quotidienne sont les pires ennemis des prestations de haute qualité. Dans un hôpital de soins aigus, il est essentiel de ne jamais perdre de vue la qualité des prestations médicales et des soins. Un système de gestion de la qualité adéquat doit la garantir en permanence, la contrôler et la développer.

«What's measured, improves»

L'engagement du Centre hospitalier Bienne en matière de qualité repose notamment sur le plan de mesures de l'Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques (ANQ), qu'il respecte systématiquement depuis de nombreuses années. Des relevés internes qui permettent un monitoring rapide de diverses données de qualité viennent compléter ces mesures. L'hôpital publie les données et les chiffres clés chaque année en toute transparence sur son site web.

Mesures de qualité 2018

1. Avis et satisfaction des patients 2018

a) Enquête nationale auprès des patients 2018 (ANQ)

Période de mesure 2018

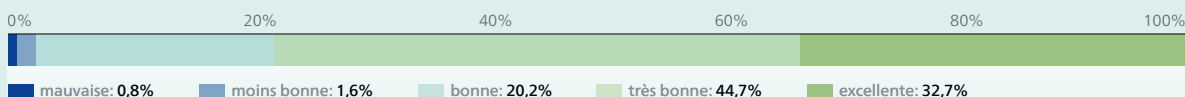
Depuis 2016, l'enquête nationale portant sur la satisfaction des patients, menée par l'Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques (ANQ), permet une comparaison directe des valeurs obtenues à celles de l'année précédente. En 2018, au CHB, on observe une nette augmentation du nombre de patientes

et patients qui évaluent la qualité des soins comme «bonne». Par contre, le nombre de patients qui l'évaluent comme «très bonne» ou «excellente» marque un léger recul. Le CHB prend d'ores et déjà des mesures ciblées et les intensifie pendant l'exercice en cours, afin d'augmenter encore l'encouragement d'une prestation plus centrée sur les patients.

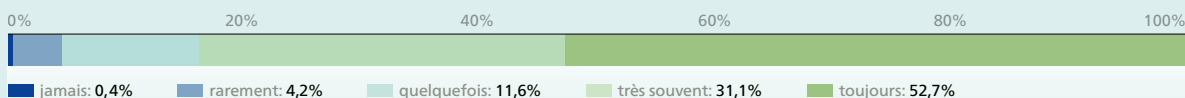
Nouveau questionnaire bref Soins somatiques aigus

Questions et résultats de l'enquête nationale auprès des patients adultes, septembre 2018

Question 1: Comment évaluez-vous la qualité des soins (des médecins et du personnel infirmier)?



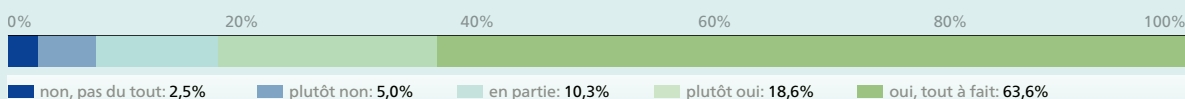
Question 2: Avez-vous eu la possibilité de poser des questions?



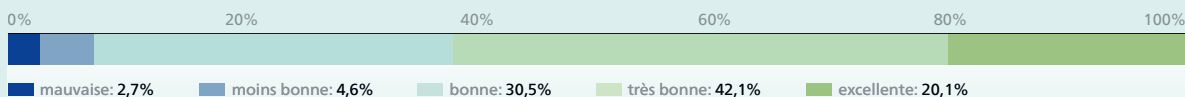
Question 3: Avez-vous reçu des réponses compréhensibles à vos questions?



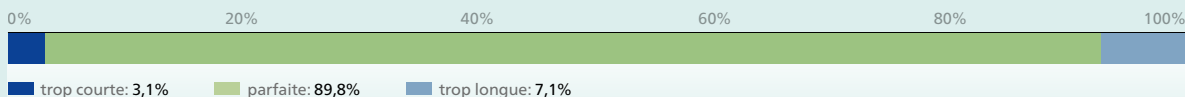
Question 4: Vous a-t-on expliqué de manière compréhensible à quoi servaient les médicaments à prendre chez vous?



Question 5: Comment était l'organisation de votre sortie d'hôpital?



Question 6: Comment avez-vous trouvé la durée de votre hospitalisation?



b) Recensement interne des avis des patients

Au cours de l'exercice 2018, le recensement interne de la satisfaction des patients a été remplacé par une enquête auprès des patients menés par un partenaire externe selon une nouvelle méthodologie. Les résultats ne seront toutefois connus qu'au quatrième trimestre 2019.



2. Réhospitalisations et réopérations

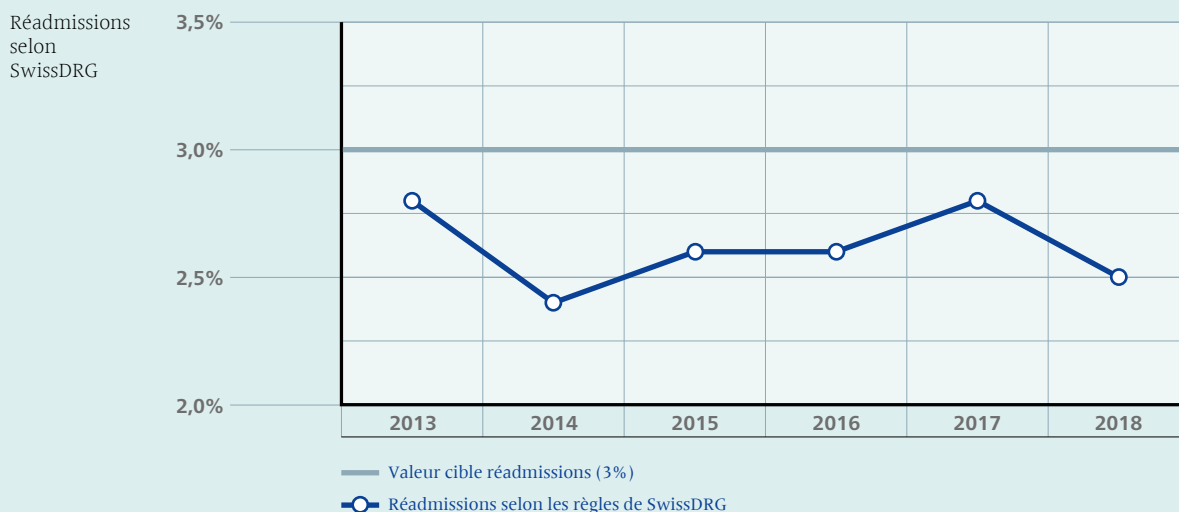
En 2018, l'Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques (ANQ) a décidé de ne plus effectuer la mesure des réopérations potentiellement évitables à partir de 2019, «étant donné

qu'une publication transparente des résultats n'est pas possible pour des raisons méthodologiques»¹⁾. Aussi le CHB renonce-t-il à publier la mesure des réopérations.

Le CHB observe l'évolution des réadmissions (réhospitalisations) avec les données de routine à disposition. Il est

ainsi possible, par exemple, d'évaluer le nombre et le pourcentage de réadmissions dans les 18 jours (selon les règles SwissDRG). En 2018, comme les années précédentes, le taux de réadmissions pour le CHB était inférieur à la valeur cible de 3% (cf. graphique).

Réadmissions dans les 18 jours
(selon les règles SwissDRG)



¹⁾ ANQ: «Plan de mesure: adaptations»; sous: <https://www.anq.ch/fr/plan-de-mesure-adaptations-des-2019/> (consulté le 24.5.2019)

3. Chutes et escarres: recensement interne et mesure externe de prévalence ANQ

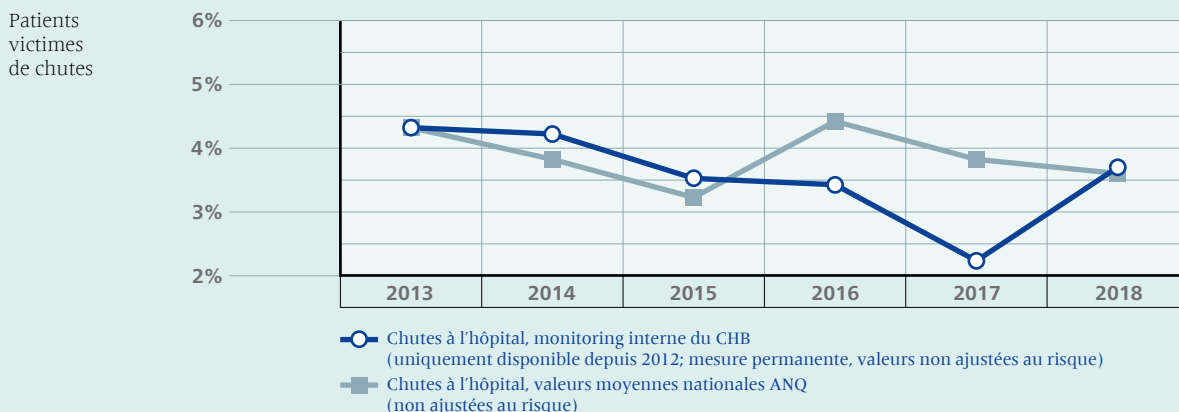
La fréquence des chutes et des escarres survenues durant l'hospitalisation est un critère important de recensement de la qualité des soins. Depuis 2012, tous les cas concernant des patientes et patients adultes hospitalisés sont recensés rapidement et évalués régulièrement au CHB, ainsi, ce fut également le cas en 2018.

Depuis 2011, la mesure nationale de prévalence réalisée par l'ANQ s'effectue à l'échelle nationale un jour donné. On étudie ce faisant si les patients ont chuté ou présentaient des escarres avant ce jour de référence. Les résultats obtenus par le biais de cette enquête ponctuelle peuvent toutefois fortement varier d'une année à l'autre.

Pour la mesure de prévalence 2018, la fréquence des chutes au CHB était légèrement supérieure à celle de l'année précédente. Ceci s'explique cependant par l'augmentation du nombre de patients multimorbides et complexes. Dans le cadre des mesures de prévention des chutes, diverses adaptations des structures sont déjà planifiées ou mises en œuvre.

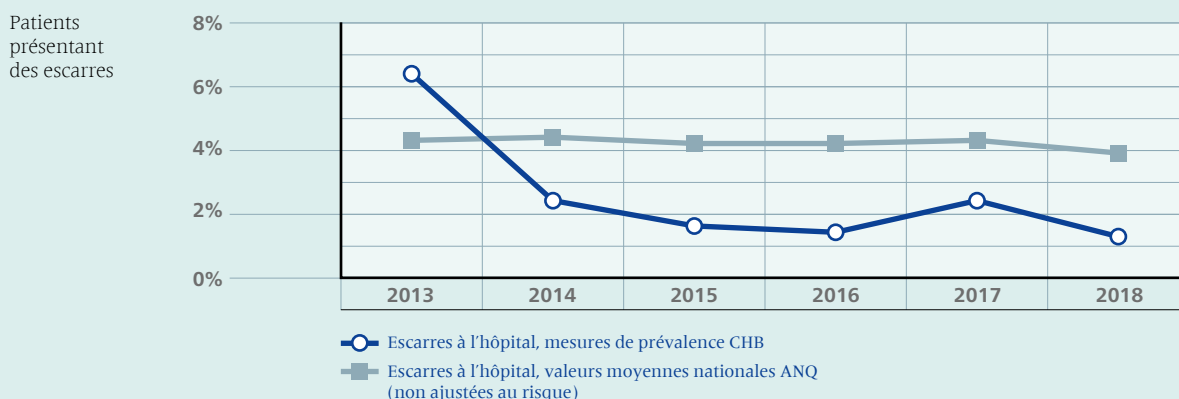
Il est par ailleurs réjouissant que les efforts pour faire reculer la prévalence des escarres aient montré des effets en 2018.

Chutes en comparaison: valeurs moyennes suisses des études de prévalence ANQ (non ajustées au risque) contre monitoring interne du CHB



Graphique 1

Prévalence nosocomiale globale des escarres



Graphique 2

4. Recensement des infections postopératoires

A la demande de l'ANQ, Swissnoso procède aux mesures d'infections postopératoires après certaines interventions chirurgicales. Sont ainsi mesurées toutes les infections survenant dans les 30 jours suivant l'opération (opérations comprenant l'implantation de corps étrangers dans l'année suivante). De telles infections postopératoires peuvent engendrer de graves complications et conduisent souvent à une prolongation du séjour hospitalier.

Le risque de développer des infections postopératoires est variable. Outre le type et le lieu d'intervention – les opé-

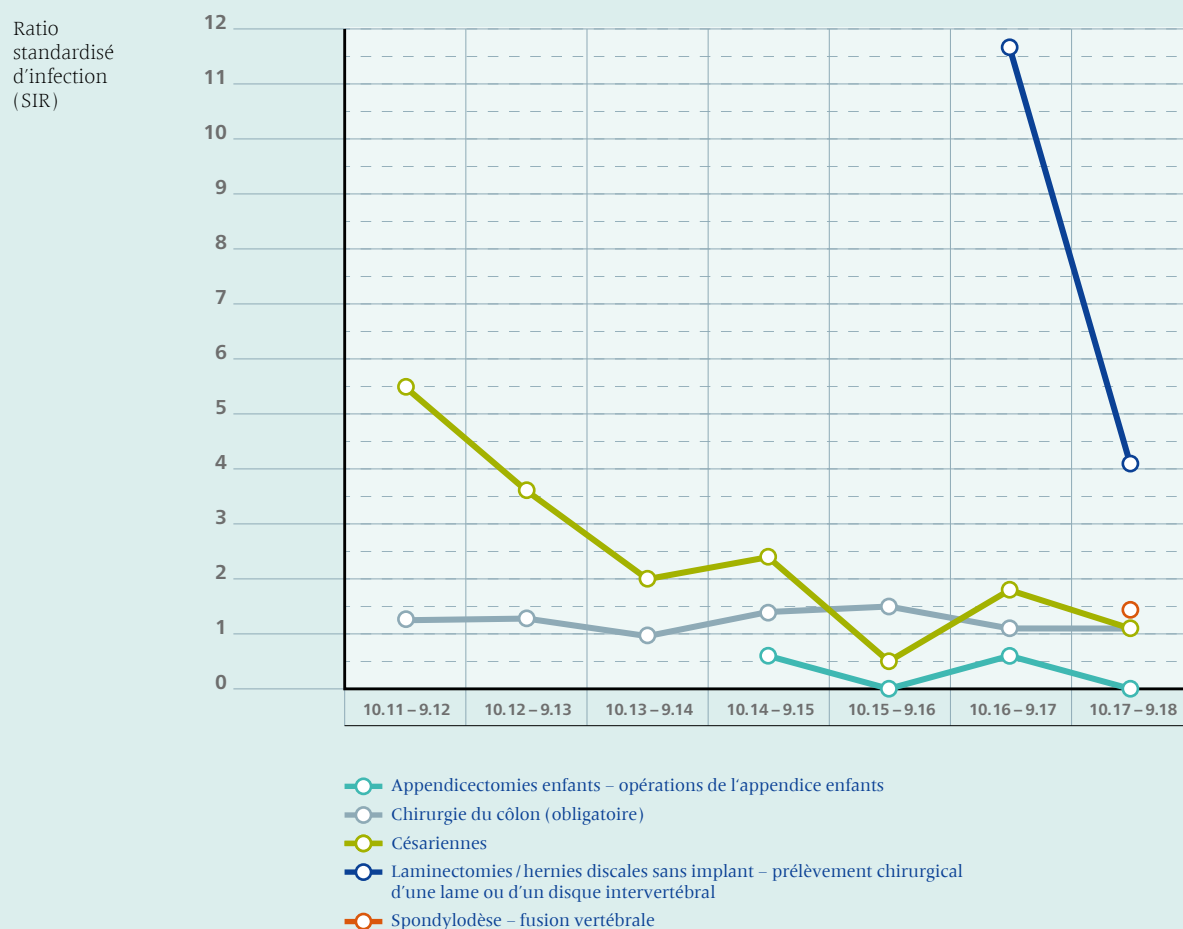
rations de l'intestin présentent en soi un risque infectieux supérieur à celles pratiquées pour une prothèse de l'articulation de la hanche – le degré de gravité de l'affection, la technique opératoire, l'administration correcte d'antibiotiques à usage prophylactique, la désinfection des mains du personnel ou la désinfection de la peau dans la zone de l'opération sont des facteurs entrant en ligne de compte.

Afin de disposer d'informations supplémentaires pour l'évaluation du taux d'infection, l'on calcule, outre ce dernier, le ratio standardisé d'infection (SIR). Le SIR illustre le rapport entre le chiffre d'infections observées dans un hôpital et celui des infections attendues dans

une population comparable (ici tous les autres hôpitaux), la comparaison étant effectuée en l'ajustant au risque. Il est donc tenu compte du degré de gravité de la maladie des patients opérés.

Les valeurs SIR recensées ont très peu évolué durant la période de recensement 2016–2018 et ne diffèrent pas de façon significative du taux d'infection national (à l'exception de la laminectomie/hernie discale sans implant 2016/2017).

Recensement des infections postopératoires selon Swissnoso, ratio standardisé d'infection (SIR), depuis 2011



Radiodiagnostic

Le procédé classique d'imagerie inventé par Wilhelm C. Röntgen est toujours d'une grande utilité. Moyennant aujourd'hui une dose minime de rayons, il permet par exemple le diagnostic d'une blessure de la main.



Finances

Pour le Centre hospitalier Bienne, l'exercice 2018 a été marqué par une augmentation de la demande. En 2018, ce sont quelque 72 476 personnes qui ont été soignées au centre hospitalier (2017: 71 672), ce qui représente une hausse légère, mais manifeste, du nombre de patients (1,1%). Par rapport à l'année précédente, la demande a augmenté de 0,15% dans les soins stationnaires et de 1,3% dans les soins ambulatoires.

Les recettes provenant des soins stationnaires ont été supérieures à celles de 2017 de 3,7 millions de francs, tandis que celles provenant des soins ambulatoires sont restées stables. Au total, le chiffre d'affaires des comptes consolidés, qui prennent également en considération les participations à Ambulance Région Bienne SA (ARB SA) et Localmed Biel/Bienne SA, affiche une nette augmentation de 3%, passant de 196,0 millions à 201,9 millions de francs.

Les charges d'exploitation ont quant à elles augmenté d'environ 1,4% par rapport à l'exercice précédent, pour s'élever à 200,6 millions de francs. Le résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA) atteint +1,3 million de francs (2017: -1,8 million de francs). En raison de l'augmentation des charges d'exploitation, les comptes consolidés de l'année 2018 accusent une perte de 9 millions de francs (perte de 16,4 millions de francs en 2017), dont environ 1,2 million de francs est à imputer au déficit annuel de la filiale ARB SA. Le total du bilan a diminué de 3,9 millions à 246,5 millions de francs et le capital propre de 9,6 millions à 206,1 millions de francs. En dépit de ce recul, le Centre hospitalier Bienne dispose toujours d'une part de fonds propres solide, qui atteint 83,6% (2017: 86,1%).

Comptes annuels consolidés

Bilan consolidé

Swiss GAAP RPC

		31.12.2018	31.12.2017
	<i>Chiffre dans l'annexe</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Actifs			
Liquidités		24 895 435	24 794 637
Créances résultant de livraisons et de prestations	1	28 945 719	29 492 779
Autres créances à court terme	2	1 152 754	1 790 527
Prestations non décomptées / traitements en cours	3	2 944 902	1 316 650
Stocks	4	4 597 746	4 922 179
Actifs de régularisation	5	1 106 764	692 805
Actif circulant		63 643 320	63 009 577
Immobilisations corporelles	6	99 355 323	102 455 080
Immobilisations financières	7	82 417 181	83 113 477
Immobilisations incorporelles	8	1 051 905	1 855 442
Actif immobilisé		182 824 409	187 423 999
Total Actifs		246 467 729	250 433 576

		31.12.2018	31.12.2017
	<i>Chiffre dans l'annexe</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Passifs			
Dettes financières à court terme	12	15 585 893	5 000 000
Dettes résultant de livraisons et de prestations	9	6 673 054	6 983 258
Autres dettes à court terme	10	3 844 306	2 990 170
Provisions	14	2 012 000	417 000
Passifs de régularisation	11	7 719 595	6 879 537
Engagements à court terme		35 834 848	22 269 965
Autres dettes à long terme / fonds	12	2 379 216	10 000 000
Dettes financières à long terme	13	656 520	556 853
Provisions	14	1 501 000	1 886 000
Engagements à long terme		4 536 736	12 442 853
Engagements		40 371 584	34 712 818
Capital actions		7 750 000	7 750 000
Réserves provenant de bénéfices		197 104 167	206 146 420
Fonds propres hors parts minoritaires		204 854 167	213 896 420
Parts minoritaires		1 241 978	1 824 338
Fonds propres		206 096 145	215 720 758
Total Passifs		246 467 729	250 433 576

L'annexe fait partie intégrante de ces comptes consolidés.

Compte de résultat consolidé

		2018	2017
	Chiffre dans l'annexe	CHF	CHF
Produits envers les patients	15	189 125 097	185 995 428
Autres produits	16	11 261 545	10 455 544
Produit net des livraisons et prestations		200 386 641	196 450 972
Variation des traitements en cours, prestations non facturées	3/15	1 510 047	-459 302
Produits d'exploitation		201 896 688	195 991 670
Charges de personnel	17/18	136 376 228	134 782 169
Matériel médical d'exploitation	19	39 965 554	39 274 676
Autres charges pour biens et services	20	24 303 468	23 762 061
Charges de personnel et pour biens et services		200 645 250	197 818 906
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)		1 251 438	-1 827 236
Amortissements sur immobilisations corporelles	6	9 700 870	12 003 622
Amortissements sur immobilisations incorporelles	8	1 113 140	2 172 221
Résultat d'exploitation avant impôts et intérêts (EBIT)		-9 562 572	-16 003 079
Résultat société associée		54 728	29 488
Produits financiers	21	70 233	69 869
Charges financières	21	-33 283	-49 851
Résultat financier		91 677	49 506
Résultat ordinaire		-9 470 895	-15 953 573
Apports aux fonds en capitaux étrangers	13	-134 294	-220 500
Prélèvements des fonds en capitaux étrangers	13	34 627	82 663
Résultat des fonds affectés		-99 667	-137 837
Impôts	22	-54 052	-42 000
Perte / bénéfice de l'exercice, y c. parts minoritaires		-9 624 613	-16 133 409
Parts minoritaires		582 359	-220 041
Perte de l'exercice hors parts minoritaires		-9 042 254	-16 353 450

L'annexe fait partie intégrante de ces comptes consolidés.

Flux de trésorerie consolidé

		2018	2017
	<i>Chiffre dans l'annexe</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Perte de l'exercice		-9 042 254	-16 353 450
Parts minoritaires		-582 359	220 040
Résultat société associée		-54 727	-29 488
Amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	6/8	10 814 010	14 175 844
Bénéfice sur cessions d'immobilisations corporelles		-22 500	-10 000
Dissolutions provisions	14	-1 210 000	-64 000
Apports fonds (net)	13	99 667	137 837
Diminution des créances résultant de livraisons et prestations	1	880 089	1 086 041
Augmentation / diminution des stocks, prestations non décomptées et traitements en cours	3/4	-1 134 818	321 624
Diminution / augmentation autres créances et actifs de régularisation	2/5	-203 162	519 021 ¹⁾
Diminution dettes résultant de livraisons et prestations	9	-318 299	-1 412 747
Diminution dettes résultant des investissements non réglées	9	54 658	639 483
Augmentation / diminution autres dettes à court terme et passifs de régularisation	10/11	1 522 548	-472 498
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation		3 222 853	-1 242 293
Investissements dans des immobilisations corporelles	6	-3 732 067	-4 852 181
Diminution dettes résultant des investissements non réglées	9	-54 658	-639 483
Désinvestissement d'immobilisations corporelles		22 500	10 000
Paiement canton projets de fonds d'investissement hospitalier	2/7	1 151 008	28 992
Investissements dans des immobilisations financières (liquidités nettes)	7	100 855	-400 020
Désinvestissement dans des immobilisations financières	7	49 861	0
Investissements dans des immobilisations incorporelles	8	-299 663	-995 220
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement		-2 762 164	-6 847 912
Augmentation dettes financières à court terme	12	5 000 000	15 000 000
Remboursement dettes financières à court terme	12	-5 359 891	-10 000 000
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement		-359 891	5 000 000
Variation des liquidités		100 798	-3 090 205
Tableau de concordance			
Liquidités au 1 ^{er} janvier		24 794 637	27 884 842
Liquidités au 31 décembre		24 895 435	24 794 637
Variation des liquidités		100 798	-3 090 205

¹⁾ Sans la créance envers le canton pour les projets du fonds d'investissement hospitalier. L'annexe fait partie intégrante de ces comptes consolidés.

Tableau des fonds propres consolidés

	Capital actions	Réserves légales	Réserves libres	Total réserves provenant de bénéfices	Total fonds propres hors parts minoritaires	Parts minoritaires	Total fonds propres
<i>Chiffre dans l'annexe</i>	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Etat au 01.01.2017	7 750 000	2 350 000	220 149 870	222 499 870	230 249 870	1 604 297	231 854 167
Perte de l'exercice			-16 353 450	-16 353 450	-16 353 450	220 041	-16 133 409
Etat au 31.12.2017	7 750 000	2 350 000	203 796 420	206 146 420	213 896 420	1 824 338	215 720 758
Perte de l'exercice			-9 042 254	-9 042 254	-9 042 254	-582 359	-9 624 613
Etat au 31.12.2018	7 750 000	2 350 000	194 754 166	197 104 166	204 854 167	1 241 979	206 096 145

L'annexe fait partie intégrante de ces comptes consolidés.

Annexe aux comptes consolidés

Principes régissant l'établissement des comptes annuels

Généralités

Les comptes consolidés sont établis sur la base de valeurs économiques dans le respect des prescriptions du Code suisse des obligations et en conformité avec l'ensemble des recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC. Ils reposent sur le principe de la valeur d'acquisition et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe. La consolidation s'effectue sur la base des états financiers individuels des sociétés du groupe, vérifiés et établis selon des directives homogènes.

Date de clôture

La date de clôture pour le groupe et toutes les sociétés entièrement consolidées est le 31 décembre. L'exercice porte sur 12 mois pour toutes les sociétés.

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés englobent les comptes annuels du Centre hospitalier Bienne SA et ses participations. Les participations figurent dans la liste des participations (cf. «Annexe 7, Immobilisations financières»). Les participations se composent comme suit:

a) Sociétés du groupe

Les sociétés du groupe sont des sociétés contrôlées par le Centre hospitalier Bienne SA. Elles font partie du périmètre de consolidation. Un contrôle est présumé exister lorsque le Centre hospitalier Bienne SA détient directement ou indirectement plus de 50% des voix.

b) Sociétés associées

Les sociétés associées sont des entreprises dans lesquelles le Centre hospitalier Bienne détient entre 20% et 50% des parts et exerce une influence significative.

Méthode de consolidation

a) Sociétés du groupe

Les actifs et passifs, tout comme les charges et les produits sont saisis à 100% selon la méthode de consolidation intégrale. La consolidation de capital s'effectue selon la méthode anglo-saxonne du Purchase.

Toutes les transactions et relations internes au groupe entre les sociétés consolidées sont compensées et éliminées. Les bénéfices intermédiaires sur des transactions internes au groupe sont éliminés.

Les sociétés du groupe sont considérées dans le périmètre de consolidation dès la date d'acquisition et exclues des comptes annuels consolidés au moment de la vente. Une différence dans le cadre de l'acquisition de participation entre les actifs nets identifiés et le prix d'acquisition est activée sous forme de goodwill et amortie conformément au plan.

b) Sociétés associées

Les sociétés associées sont intégrées dans la consolidation selon la méthode de la mise en équivalence (Equity; saisie proportionnelle du capital et du résultat).

Flux de trésorerie

Le fonds «Liquidités» sert de base pour l'établissement du tableau des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie provenant

de l'activité d'exploitation sont calculés sur la base de la méthode indirecte.

Principes d'évaluation

Les postes du bilan sont évalués selon des directives homogènes. La base de l'évaluation réside dans les coûts d'acquisition ou de revient (principe des coûts historiques). Les principales règles applicables aux différents postes sont mentionnées ci-après:

a) Liquidités

Les liquidités comprennent la caisse, les avoirs en banque et à la poste ainsi que les avoirs en dépôt à court terme dont l'échéance est inférieure à 3 mois. Elles sont évaluées à la valeur nominale.

b) Créances

Les créances sont évaluées à la valeur nominale déduction faite des corrections de valeur nécessaires. La détermination de cette correction de valeur repose sur des valeurs empiriques (les créances échues de plus de 180 jours font l'objet d'une correction de valeur à 100% pour les factures aux patients et 50% pour les factures aux garants). Les créances non récupérables sont amorties sous forme de perte.

c) Prestations non décomptées et traitements en cours

L'évaluation des prestations terminées mais pas encore facturées pour des patients sortis s'effectue au montant des prestations facturées durant la nouvelle année.

L'évaluation des traitements débutés (prestations en partie fournies) s'effectue à la valeur du produit attendue au

prorata des prestations déjà fournies. La détermination des traitements en cours est réalisée sur la base de valeurs statistiques empiriques de l'année 2018.

d) Stocks

Les stocks sont évalués au coût d'acquisition ou de revient, ou, si ceux-ci sont inférieurs, à la valeur nette du marché. Les coûts d'acquisition ou de revient comprennent l'ensemble des dépenses entrant dans leur valeur jusqu'au lieu de stockage (coût complet). Les escomptes sont considérés comme des produits financiers. La comptabilisation de la valeur s'effectue selon la méthode des coûts moyens. Les articles non courants font l'objet d'une correction de valeur.

e) Immobilisations corporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles s'effectue au maximum des coûts d'acquisition ou de revient, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires. Les intérêts pendant la phase de construction ne sont pas activés. Les amortissements s'effectuent de façon linéaire sur la durée d'utilisation économique. Les durées d'utilisation pour les différentes catégories d'immobilisations sont conformes aux directives REKOLE® sur la comptabilité analytique de l'hôpital, soit:

Terrains:

→ pas d'amortissement

Bâtiments:

→ 33 ½ ans

Installations dans les bâtiments:

→ 20 ans

Mobilier et équipements:

→ 10 ans

Installations médicales:

→ 8 ans

Véhicules:

→ 5 ans

Machines de bureau et système de communication, matériel informatique:

→ 4 à 5 ans

f) Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les parts au capital d'autres organisations avec l'intention de les détenir durablement (participations), les titres et emprunts tout comme les actifs issus de réserves de cotisations d'employeur. Les immobilisations financières sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite de la correction de valeur requise. Les prêts sont évalués aux valeurs nominales, en considération des risques de solvabilité. Les actifs issus de réserves de cotisations d'employeur sont évalués à la valeur nominale.

g) Leasing

Les immobilisations corporelles en leasing («financial leasing») sont activées et amorties selon la même durée d'utilisation que les propres immobilisations. Les créances de leasing sont présentées dans les fonds étrangers.

h) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont des valeurs incorporelles qui englobent les logiciels informatiques (prestations de conseil externes et licences) et le goodwill des acquisitions. Les logiciels sont évalués au coût d'acquisition et amortis de façon linéaire sur la durée d'utilisation de 3 à 4 ans. Un goodwill en résultant dans le cadre

de l'acquisition d'une participation est en général amorti sur 5 ans de façon linéaire.

i) Dépréciations d'actifs (impairment)

La valeur des actifs à long terme est soumise à une évaluation à chaque clôture du bilan. S'il y a des signes de dépréciation durable, le calcul de la valeur réalisable doit être effectué (*impairment test*). Si la valeur comptable dépasse la valeur réalisable, une adaptation avec impact sur le résultat est effectuée par des amortissements exceptionnels.

j) Dettes

Les dettes résultant de livraisons et de prestations ainsi que les autres dettes sont saisies au bilan à leur valeur nominale.

k) Provisions (à court et long terme)

Des provisions sont constituées lorsqu'un événement survenu par le passé entraîne un engagement probable motivé et dont le montant et/ou l'échéance peuvent être estimés bien qu'ils soient incertains. L'évaluation de la provision repose sur l'estimation de la sortie de fonds pour l'accomplissement de l'engagement.

l) Fonds

Les fonds financent certaines tâches déterminées, pour lesquels des comptes distincts doivent être tenus. Sont des fonds, les legs, les fondations dépendantes ainsi que les moyens financiers réglementés ou créés par l'entité elle-même. Les legs et les fondations sont des actes de disposition de personnes

privées en faveur de l'hôpital sous forme de valeurs patrimoniales.

Les fonds sont portés au bilan sous les autres dettes à long terme, si l'utilisation des fonds est prescrite de façon stricte et précise et qu'il existe un engagement dans les rapports externes. L'on considère comme fonds de tiers un fonds dont l'organe de direction de l'organisation n'a pas la compétence d'affecter les montants à un autre but que celui déterminé initialement. Tous les autres fonds sont portés au bilan dans les fonds propres.

m) Impôts

Aux termes de la loi sur les soins hospitaliers, les sociétés sont exonérées des impôts directs pour les prestations fournies dans les contrats de prestations. Les prestations de certains secteurs définis sont imposées. L'imposition s'effectue sur la base du principe d'un «Cost plus».

n) Institutions de prévoyance professionnelle

Les employés et anciens employés sont, conformément aux prescriptions légales, assurés contre les conséquences économiques de la vieillesse, du décès et de l'invalidité, au sein de différentes fondations. Les institutions de prévoyance sont financées par des cotisations de l'employeur et des employés.

Le compte de résultat indique les cotisations délimitées pour la période sous forme de charge de personnel. Dans le bilan, on saisit les régularisations actives ou passives correspondantes ou les créances et dettes résultant de bases contractuelles, réglementaires ou légales. Une évaluation annuelle détermine s'il

existe un avantage ou un engagement économique issu des institutions de prévoyance, du point de vue de l'organisation. Sont pris pour base les contrats, les comptes annuels des institutions de prévoyance établis en conformité avec Swiss GAAP RPC 26 et d'autres calculs représentant la situation financière, les couvertures ou les sous-couvertures existantes correspondant à la situation effective.

o) Saisie du chiffre d'affaires

Les produits résultant de prestations sont saisis lorsque la prestation est fournie, que le montant des produits et les coûts peuvent être déterminés de façon fiable et que l'avantage économique va vraisemblablement faire l'objet d'un flux.

Transactions avec des parties liées

Les relations commerciales avec des proches sont traitées à des conditions conformes au marché.

Le canton de Berne est actionnaire à 99,75%. Il contribue, en raison de la LAMal, à hauteur d'un montant maximum de 55% aux produits des patients stationnaires dans l'assurance de base. Dans le domaine des soins aigus, il verse des cotisations supplémentaires pour la formation continue des médecins-assistants, ainsi que le conseil aux familles et en matière de grossesse.

Sont considérées comme «parties liées», outre le canton de Berne, les participations, les institutions de prévoyance du personnel, les membres du comité directeur et du conseil d'administration.

Notices explicatives aux comptes annuels

31.12.2018 31.12.2017

CHF CHF

1

Créances résultant de livraisons et de prestations de services

Créances résultant de livraisons et de prestations de services envers des tiers	28 041 637	25 948 030
Créances résultant de livraisons et de prestations de services actionnaire / canton	1 672 920	4 335 733
Correction de valeur	-768 838	-790 984
Total	28 945 719	29 492 779

2

Autres créances à court terme

Créances envers des tiers	1 111 050	597 816
Créances envers l'actionnaire / canton	41 704	1 192 711 ¹⁾
Total	1 152 754	1 790 527

¹⁾ Créances du fonds d'investissement hospitalier

3

Prestations non décomptées

Prestations ambulatoires non décomptées	1 152 879	106 883
Traitements stationnaires en cours	1 792 023	1 209 767
Total	2 944 902	1 316 650

Les prestations fournies aux patients stationnaires sortis avant le 31.12.2018 sont totalement facturées. Celles fournies aux patients encore en traitement au cours de la nouvelle année sont délimitées.

4

Stocks

Pharmacie	1 513 189	1 601 632
Logistique	1 054 757	1 050 973
Consommables médicaux	964 795	995 918
Médicaments	197 145	134 360
Implants et pansements	662 199	675 002
Combustibles, y c. réserve de secours	151 765	155 137
Autres stocks	399 896	309 157
Corrections de valeur	-346 000	0
Total	4 597 746	4 922 179

5

Actifs de régularisation

Charges payées d'avance	370 608	246 035
Produits reçus d'avance	736 156	446 770
Total	1 106 764	692 805

6

Immobilisations corporelles

	Biens immobiliers	Installations fixes	Biens mobiliers	Immobilisations médico-techniques	Immobilisations informatiques	Immobilisations corporelles en construction	Total immobilisations corporelles
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Coûts d'acquisition							
Etat au 01.01.2017	122 846 460	69 944 322	18 429 580	28 812 653	4 427 187	14 451 664	258 911 866
Entrées	242 638	100 716	562 940	1 462 902	535 973	2 362 417	5 267 586
Sorties	0	-12 520	-2 733 261	-2 712 349	-688 878	0	-6 147 008
Reclassifications	2 137 241	587 205	113 662	0	97 823	-3 351 335	-415 404 ^{1) 2)}
Etat au 31.12.2017	125 226 339	70 619 723	16 372 921	27 563 206	4 372 105	13 462 746	257 617 039
Amortissements et corrections de valeur							
Etat au 01.01.2017	66 983 172	46 947 542	13 138 789	19 941 492	2 294 349	0	149 305 344
Amortissements ordinaires	2 563 317	1 483 034	1 388 556	2 314 912	1 067 094	0	8 816 913
Sorties	0	-12 520	-2 584 604	-2 711 162	-621 013	0	-5 929 299
Amortissements extraordinaires	0	0	0	0	0	2 969 000	2 969 000 ⁴⁾
Etat au 31.12.2017	69 546 489	48 418 056	11 942 741	19 545 242	2 740 430	2 969 000	155 161 959
Valeur comptable au 31.12.2017	55 679 850	22 201 667	4 430 181	8 017 964	1 631 675	10 493 746	102 455 080
Coûts d'acquisition							
Etat au 01.01.2018	125 226 339	70 619 723	16 372 921	27 563 206	4 372 105	13 462 746	257 617 039
Modification du périmètre de consolidation	0	2 229 197	0	492 448	0	0	2 721 645
Entrées	699 640	898 768	338 169	3 409 978	0	37 910	5 384 465
Sorties	-4 960 173	-2 479 677	-1 896 980	-4 147 355	-256 408	0	-13 740 593 ³⁾
Reclassifications	3 640 369	2 214 426	217 763	1 817 131	0	-7 889 689	0 ¹⁾
Etat au 31.12.2018	124 606 175	73 482 437	15 031 873	29 135 408	4 115 697	5 610 967	251 982 557
Immobilisations en leasing				1 662 398			1 662 398
Amortissements et corrections de valeur							
Etat au 01.01.2018	69 546 489	48 418 056	11 942 739	19 545 242	2 740 430	2 969 000	155 161 956
Modification du périmètre de consolidation	0	1 200 867	0	304 130	0	0	1 504 997
Amortissements extraordinaires	2 692 947	1 838 301	1 248 624	2 460 138	809 936	0	9 049 946 ³⁾
Sorties	-4 960 173	-2 479 677	-1 755 697	-3 637 712	-256 408	0	-13 089 667 ³⁾
Etat au 31.12.2018	67 279 263	48 977 547	11 435 666	18 671 798	3 293 958	2 969 000	152 627 232
dont immobilisations en leasing				34 633			34 633
Valeur comptable au 31.12.2018	57 326 912	24 504 890	3 596 207	10 463 610	821 739	2 641 967	99 355 323
dont immobilisations en leasing				1 627 765			1 627 765
¹⁾ Reclassification dans les immobilisations terminées. Les immobilisations en cours sont publiées en tant qu'immobilisations corporelles jusqu'à la fin des travaux. L'attribution définitive n'est effectuée qu'à la fin du projet, resp. lors de la mise en production.							
²⁾ Reclassification dans les immobilisations incorporelles (immobilisations en cours de construction)							
³⁾ Lien avec les amortissements du compte de résultat:							
Amortissements ordinaires	2 692 947	1 838 301	1 248 624	2 460 138	809 936	0	9 049 946
Amortissements extraordinaires	0	0	0	0	0	0	0
Amortissements des valeurs résiduelles sorties	0	0	141 282	509 642	0	0	650 924
Total Amortissements	2 692 947	1 838 301	1 389 906	2 969 780	809 936	0	9 700 870
⁴⁾ Amortissements de coûts de planification de la part de la rénovation globale qui ne se réalisera pas.							
Investissements sans incidence sur les liquidités						2018	2017
Dettes d'investissements non payées						653 243	707 901
Variation						-54 658	-639 483
Valeurs résiduelles d'immobilisations corporelles subventionnées						37 770 442	41 953 806

7

Immobilisations financières

	Titres <i>CHF</i>	Participations <i>CHF</i> ₂₎	Prêts aux sociétés associées <i>CHF</i>	Créances actionnaire / canton <i>CHF</i> ₁₎	Actifs issus des réserves de cotisations d'employeur <i>CHF</i>	Total immobilisations financières <i>CHF</i>
Coûts d'acquisition						
Etat au 01.01.2017	312 841	216 946	400 000	81 150 000	604 181	82 683 968
Entrées	20	0	0	0	400 000	400 020
Résultat société associée	0	29 489	0	0	0	29 489
Sorties	0	0	0	0	0	0
Etat au 31.12.2017	312 861	246 435	400 000	81 150 000	1 004 181	83 113 477
Amortissements et corrections de valeur						
Etat au 01.01.2017	0	0	0	0	0	0
Dissolution corrections de valeur	0	0	0	0	0	0
Sorties	0	0	0	0	0	0
Etat au 31.12.2017	0	0	0	0	0	0
Valeur comptable au 31.12.2017	312 861	246 435	400 000	81 150 000	1 004 181	83 113 477
Coûts d'acquisition						
Etat au 01.01.2018	312 861	246 435	400 000	81 150 000	1 004 181	83 113 477
Entrées	0	320 000	0	0	0	320 000
Résultat société associée	0	54 728	0	0	0	54 728
Modification du périmètre de consolidation	0	-621 163	-400 000	0	0	-1 021 163
Sorties	-49 861	0	0	0	0	-49 861
Etat au 31.12.2018	263 000	0	0	81 150 000	1 004 181	82 417 181
Amortissements et corrections de valeur						
Etat au 01.01.2018	0	0	0	0	0	0
Corrections de valeur	0	0	0	0	0	0
Etat au 31.12.2018	0	0	0	0	0	0
Valeur comptable au 31.12.2018	263 000	0	0	81 150 000	1 004 181	82 417 181

Créances actionnaire / canton

1) En raison de la loi sur les soins hospitaliers en vigueur dans le canton de Berne jusqu'à fin 2011, les investissements ont été intégralement ou partiellement financés par le canton au moyen de subventions. Ce montant représente la somme dont le Centre hospitalier Bienne peut encore disposer pour des investissements (décision du Grand Conseil GRB 1479 du 1^{er} décembre 2011). L'annulation de la décision du Grand Conseil GRB 1479 ainsi que la demande de financement d'une nouvelle construction seront traitées lors de la session de novembre 2019 du Grand Conseil. Si le canton ne devait pas approuver le financement de la nouvelle construction, il serait renoncé à ce projet et l'assainissement général serait alors exécuté à l'emplacement actuel. Ainsi, la valeur de la créance active portée au bilan est donnée jusqu'à la date de la décision du Grand Conseil et de la fin du délai de référendum.

Participations

2) **ARB SA pour le secteur ambulancier de la région biennoise, Biel/Bienne**
Service de transport de malades et de blessés pour les secours dans la région de Bienne et environs

Localmed Biel/Bienne SA, Biel/Bienne
Exploitation de centres médicaux, y c. des pharmacies dans la région de Bienne et environs

	31.12.2018	31.12.2017		31.12.2018	31.12.2017
Capital actions nominal	300 000	300 000	Capital actions nominal	600 000	600 000
Taux de participation / part des voix	66,6%	66,6%	Taux de participation / part des voix	100,0%	50,0%
Consolidation: intégrale			Consolidation: jusqu'au 30.06.2018: méthode de mise en équivalence / dès le 1.07.2018: intégrale		

8

Immobilisations incorporelles

	Logiciels	Goodwill	Total
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Coûts d'acquisition			
Etat au 01.01.2017	7 956 359	271 927	8 228 286
Entrées	579 816	0	579 816
Sorties	-4 381 884	0	-4 381 884
Reclassifications	415 404	0	415 404 ¹⁾
Etat au 31.12.2017	4 569 695	271 927	4 841 622
Amortissements et corrections de valeur			
Etat au 01.01.2017	4 923 916	271 927	5 195 843
Sorties	-4 043 935	0	-4 043 935
Amortissements ordinaires	1 834 272	0	1 834 272
Etat au 31.12.2017	2 714 253	271 927	2 986 180
Valeur comptable au 31.12.2017	1 855 442	0	1 855 442
Coûts d'acquisition			
Etat au 01.01.2018	4 569 695	271 927	4 841 622
Modification du périmètre de consolidation	67 434	0	67 434
Entrées	299 663	0	299 663
Sorties	-1 375 414	0	-1 375 414 ²⁾
Etat au 31.12.2018	3 561 378	271 927	3 833 305
Amortissements et corrections de valeur			
Etat au 01.01.2018	2 714 253	271 927	2 986 180
Modification du périmètre de consolidation	57 494	0	57 494
Sorties	-1 375 414	0	-1 375 414 ²⁾
Amortissements ordinaires	1 075 740	0	1 075 740 ²⁾
Amortissements extraordinaires	37 400	0	37 400
Etat au 31.12.2018	2 472 073	271 927	2 781 400
Valeur comptable au 31.12.2018	1 089 305	0	1 051 905
¹⁾ Reclassification des immobilisations corporelles (immobilisations en cours de construction)			
²⁾ Lien avec les amortissements du compte de résultat			
Amortissements ordinaires	1 075 740	0	1 075 740
Amortissements extraordinaires	37 400	0	37 400
Amortissements des valeurs résiduelles sorties	0	0	0
Total amortissements	1 113 140	0	1 113 140

31.12.2018 **31.12.2017**
CHF *CHF*
9
Dettes résultant de livraisons et de prestations

Dettes résultant de livraisons et de prestations de tiers	6 636 702	5 896 756
Dettes résultant de livraisons et de prestations actionnaire / canton	36 352	1 086 502
Total	6 673 054	6 983 258

Dettes d'investissements non payées
653 243 **707 901**

Variation par rapport à l'exercice précédent	-54 658	-639 483
--	---------	----------

10
Autres dettes à court terme

Dettes envers des tiers	3 374 875	2 605 509
Dettes envers les institutions de prévoyance	469 431	384 661
Total	3 844 306	2 990 170

11
Passifs de régularisation

Vacances dues	1 703 407	1 577 226
Heures supplémentaires dues	1 673 053	2 017 721
Délimitation coûts du personnel	1 331 000	1 269 570
Autres passifs de régularisation	3 012 135	2 015 020
Total	7 719 595	6 879 537

12

Dettes financières

	Dettes financières	Dettes résultant d'opérations de crédit-bail	Total
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Valeur comptable au 01.01.2017	10 000 000	0	10 000 000
Augmentation	15 000 000	0	15 000 000
Remboursement	-10 000 000	0	-10 000 000
Valeur comptable au 31.12.2017	15 000 000	0	15 000 000
Echéance jusqu'à 1 année	5 000 000	0	5 000 000
Echéance supérieure à 1 année	10 000 000	0	10 000 000
Valeur comptable au 01.01.2018	15 000 000	0	15 000 000
Augmentation	5 000 000	2 200 000	7 200 000
Modification du périmètre de consolidation	1 125 000	0	0
Remboursement	-5 250 000	-109 891	-5 359 891
Valeur comptable au 31.12.2018	15 875 000	2 090 109	17 965 109
Echéance jusqu'à 1 année	15 150 000	435 893	15 585 893
Echéance supérieure à 1 année	725 000	1 654 216	2 379 216

13

Autres dettes à long terme / fonds

	Fonds scientifiques	Total
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Valeur comptable au 01.01.2017	419 016	419 016
Apports avec incidence sur le résultat	220 500	220 500
Prélèvements avec incidence sur le résultat	-82 663	-82 663
Valeur comptable au 31.12.2017	556 853	556 853
Valeur comptable au 01.01.2018	556 853	556 853
Apports avec incidence sur le résultat	134 294	134 294
Prélèvements avec incidence sur le résultat	-34 627	-34 627
Valeur comptable au 31.12.2018	656 520	656 520

14

Provisions

	Risques tarifaires	Litiges	Gratification ancienneté	Autres	Total
	CHF 1)	CHF 2)	CHF	CHF 3)	CHF
Valeur comptable au 01.01.2017	387 000	610 000	1 340 000	30 000	2 367 000
Constitution	137 000	119 751	149 515	0	406 266
Utilisation	-85 000	-49 751	-104 515	0	-239 266
Dissolution	-231 000	0	0	0	-231 000
Etat au 31.12.2017	208 000	680 000	1 385 000	30 000	2 303 000
dont provisions à court terme	187 000	50 000	150 000	30 000	417 000
dont provisions à long terme	21 000	630 000	1 235 000	0	1 886 000
Valeur comptable au 01.01.2018	208 000	680 000	1 385 000	30 000	2 303 000
Constitution	85 000	0	0	1 640 000	1 725 000
Utilisation	-9 000	-17 084	-89 068	0	-115 152
Dissolution	-71 000	-162 916	-165 932	0	-399 848
Etat au 31.12.2018	213 000	500 000	1 130 000	1 670 000	3 513 000
dont provisions à court terme	192 000	50 000	100 000	1 670 000	2 012 000
dont provisions à long terme	21 000	450 000	1 030 000	0	1 501 000

1) Les provisions pour risques tarifaires sont nécessaires pour couvrir les risques liés à divers tarifs pour lesquels les contrats n'ont pas encore été signés en 2018.

2) Ces provisions concernent exclusivement les franchises des cas de responsabilité civile attendus.

3) Durant l'exercice 2018, une provision pour des indemnités de piquet dues sur une période de 5 ans a été créée chez ARB SA pour le secteur ambulancier de la région biennoise.

15

Produits envers les patients

	2018	2017
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Recettes stationnaires	125 936 300	122 307 398
Recettes ambulatoires	63 437 149	64 160 814
Réduction sur les recettes	-248 352	-472 784
Total	189 125 097	185 995 428
Variation des traitements stationnaires en cours	582 256	-465 166
Variation des prestations ambulatoires non facturées	927 791	5 864
Variation des traitements en cours / prestations non facturées	1 510 047	-459 302

16

Autres produits

Contrat de prestations canton	4 983 593	4 745 436
Prestations à des tiers	6 277 952	5 710 108
Total	11 261 545	10 455 544

17

Charges de personnel

Charges salariales	115 085 867	113 820 565
Charges sociales	19 102 284	18 994 973
Autres charges de personnel	2 188 077	1 966 631
Total	136 376 228	134 782 169

18

Prévoyance professionnelle

Pour la prévoyance professionnelle, il existe différents contrats d'affiliation dont les plans de prévoyance se basent sur la primauté des cotisations.

Groupe d'assurés	Nombre de coll.	Œuvre de prévoyance	Primauté	Autres indications
Tous les collaborateurs hors médecins-assistants et chefs de clinique	1183	Fondation de prévoyance CHB SA	Primauté des cotisations	Fondation commune avec ARB SA pour le secteur ambulancier de la région de Bienne
Collaborateurs, médecins-assistants et chefs de clinique	27	VSAO et Bâloise vie	Primauté des cotisations	Fondation commune pour les collaborateurs/trices de Localmed Biel / Bienne SA
Médecins-assistants et chefs de clinique	145	VSAO	Primauté des cotisations	Fondation commune pour médecins-assistants et chefs de clinique
Médecins-chefs et médecins adjoints	50	VLSS Valitas	Primauté des cotisations	Fondation commune pour médecins-chefs et médecins adjoints

31.12.2018 31.12.2017

CHF CHF

Engagements envers des institutions de prévoyance

Cotisations	469 431	384 661
-------------	---------	---------

Réserves de cotisations de l'employeur (RCE)

	Valeur nominale	Renonciation d'utilisation	Bilan	Constitution	Bilan	Résultat de RCE dans charges de personnel	
	31.12.2018	31.12.2018	31.12.2018	2018	31.12.2017	2018	2017
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Fondation de prévoyance CHB	204 181	0	204 181	0	204 181	0	0
Total	204 181	0	204 181	0	204 181	0	0

Avantage / engagement économique et charges de prévoyance

	Couverture selon Swiss GAAP RPC 26	Part économique en faveur de l'entreprise	Modification avec incidence sur le résultat	Cotisations délimitées sur la période	Charges de prévoyance dans charges de personnel		
	31.12.2018	31.12.2018	31.12.2017	2018	2018	2017	
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	
Fondation de prévoyance CHB	¹⁾ 0	0	0	0	7 537 789	7 537 789	7 697 720
ASMAC	²⁾ 0	0	0	0	975 024	975 024	914 172
VLSS Valitas	²⁾ 0	0	0	0	327 411	327 411	317 014
Total	0	0	0	0	8 840 224	8 840 224	8 928 906

¹⁾ Les chiffres au 31.12.2018 sont encore provisoires. Le degré de couverture provisoire se monte à 111,5% (au 31.12.2017 effectif 115,8%).

²⁾ Les deux fondations de prévoyance présentent au jour de référence 31.12.2017 des taux de couverture supérieurs à 100%. Les degrés de couverture au 31.12.2018 ne sont pas encore publiés.

19

Matériel médical d'exploitation

	2018	2017
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Médicaments	16 132 944	16 467 100
Implants	3 899 971	3 494 564
Matériel, instruments, ustensiles et textiles	8 571 300	8 424 612
Produits chimiques et réactifs	2 057 331	1 768 882
Prestations tierces médicales, diagnostiques et thérapeutiques	8 661 330	9 013 282
Autre matériel médical d'exploitation	642 678	106 236
Total	39 965 554	39 274 676

20

Autres charges

Produits alimentaires	1 824 168	1 930 672
Charges de ménage	2 407 981	2 056 191
Charges d'entretien et de réparation	4 943 465	4 309 672
Charges d'utilisation des installations	2 115 428	2 258 282
Charges d'énergie et d'eau	1 803 995	1 777 188
Charges d'administration et d'informatique	8 358 143	7 920 395
Autres charges liées aux patients	364 662	466 469
Autres charges non liées aux patients	2 485 626	3 043 192
Total	24 303 468	23 762 061

21

Résultat financier

Produit des intérêts des capitaux	70 233	69 869
Total produits financiers	70 233	69 869
Autres charges financières	33 283	49 851
Total charges financières	33 283	49 851

22

Impôts

Impôts courants sur le revenu	54 052	42 000
Total	54 052	42 000

Les prestations de certains secteurs définis sont imposées. L'imposition s'effectue sur la base du principe d'un «Cost plus». L'exercice 2017 contient la délimitation des impôts pour les exercices 2012 à 2017.

23

Justification des fonds propres

	31.12.2018	31.12.2017
	CHF	CHF
Capital actions		
Le capital actions est réparti en 7750 actions nominatives de chacune CHF 1000.00; les actions sont entièrement libérées. Les actions sont assorties d'une restriction et sont la propriété du canton de Berne pour 99,75% et de la Fondation Wildermeth à Bienne pour 0,25%.	7 750 000	7 750 000
Réserves légales		
Montant total des réserves légales et statutaires non distribuables	2 350 000	2 350 000

Informations supplémentaires

Raison de commerce, siège et forme juridique

Centre hospitalier Bienne SA, Biel/Bienne, société anonyme

Nombre de postes à plein temps

Nombre de postes à plein temps en moyenne annuelle	1 102	1 070
--	-------	-------

Valeur résiduelle des dettes découlant d'opérations de crédit-bail assimilables à des contrats de vente et d'autres dettes résultant d'opérations de crédit-bail

Contrat de location Medizinisches Zentrum Biel GmbH – MZB	–	42 285
Contrat de location Place de la Gare 2, Bienne	4 288 800	–
Contrat de leasing imprimantes/photocopieuses	345 280	477 969
	4 634 080	520 254
Echus 2018	–	178 614
Echus 2019	508 560	78 840
Echus 2020	508 560	78 840
Echus 2021	508 560	78 840
Echus 2022	508 560	78 840
Echus 2023	455 440	26 280
Echus 2024	428 880	–
Echus 2025	428 880	–
Echus 2026	428 880	–
Echus 2027	428 880	–
Echus 2028	428 880	–
	4 634 080	520 254

Créances de leasing	2 090 109	0
----------------------------	------------------	----------

Dettes envers des institutions de prévoyance	469 431	384 661
---	----------------	----------------

Actifs avec restriction d'utilisation

Immobilisations financières (caution locative)	–	49 861
Immobilisations en leasing	1 672 765	–

Honoraires de l'organe de révision (incl. taxe sur la valeur ajoutée)

Prestations de révision	95 016	86 056
Autres prestations	431	39 718
Total	95 447	125 774

Dettes à long terme portant intérêts

Echéance 1–5 ans	–	10 000 000
------------------	---	------------

31.12.2018 31.12.2017

CHF CHF

Informations supplémentaires

Rapport sur les indemnités conformément à l'art. 51 LSH

(y c. dépenses de l'employeur justifiant des droits à des prestations de prévoyance)

Indemnités au conseil d'administration (CHB)

Vanessa Banz Wüthrich	19 601	1 589
Beatrice Buchmann	11 120	0
Jörg Buser	20 570	942
Manuel Fricker	19 277	22 613
Urs Metzger	10 479	19 681
Philippe Paroz, vice-président	20 516	20 960
Fredy Sidler, président	37 785	38 758
Thomas von Burg	20 785	20 997
Total	160 133	125 540
Prêts ou crédits en cours	aucun	aucun

Indemnités au comité directeur (CHB)

Le comité directeur compte en tout (nombre de personnes):	13	11
Total	3 691 455	2 052 083
dont montant le plus élevé:	<i>pas d'information</i>	
Pierre-François Cuénoud, directeur médical, suppléant du président		428 110
Prêts ou crédits en cours	aucun	aucun

L'augmentation des indemnités s'explique principalement par l'adjonction au comité directeur de l'hôpital de trois membres supplémentaires du secteur médical et trois membres supplémentaires du secteur des soins à la fin de l'exercice 2017 et au début de l'exercice 2018.

Indemnités aux dirigeants responsables des cliniques et unités d'organisation au même niveau hiérarchique

Total	6 521 934	9 118 582
--------------	------------------	------------------

Le nombre de personnes dirigeantes des cliniques et unités d'organisation au même niveau hiérarchique a été réduit au cours de l'exercice 2018.

Transactions significatives avec les parties liées

Actionnaire canton de Berne

Produits envers les patients	55 600 297	53 710 969
Contrat de prestation avec le canton	2 187 343	1 482 880
Créances au 31.12.	1 673 844	4 335 733
Créance concernant les projets du fonds hospitalier au 31.12.	81 191 703	82 342 711
Versements concernant les projets du fonds hospitalier	1 292 558	28 992
Engagements au 31.12.	–	–

Actionnaire minoritaire: Ville de Bienne

Dettes au 31.12.	36 352	4 353
------------------	--------	-------

Evénements postérieurs à la clôture du bilan

Les comptes annuels ont été approuvés par le conseil d'administration le 4 avril 2019. Jusqu'à cette date, il n'est survenu après la clôture du bilan aucun événement portant atteinte de manière significative à la fiabilité des comptes annuels.

Rapport de l'organe de révision



Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Centre hospitalier Bienne SA Bienne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Centre hospitalier Bienne SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau des fonds propres et l'annexe (pages 30 à 49) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Motif de l'opinion avec réserve

Le Conseil d'administration contrevient aux dispositions de l'art. 51 al. 5 de la Loi sur les soins hospitaliers (LSH) du canton de Berne en relation avec l'art. 663bbis al. 4 CO en ne publiant pas la rémunération la plus élevée du membre de la direction, avec mention du nom et de la fonction de ce membre.

Opinion avec réserve

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 donnent, sous réserve de l'incidence du point décrit dans le paragraphe « Motif de l'opinion avec réserve », une

PricewaterhouseCoopers AG, Bahnhofplatz 10, Postfach, 3001 Bern
Telefon: +41 58 792 75 00, Telefax: +41 58 792 75 10, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers AG est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.



image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En dépit de la réserve formulée dans le paragraphe « Motif de l'opinion avec réserve », nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis car l'élément invoqué ne modifie pas fondamentalement l'image globale.

PricewaterhouseCoopers AG

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'H Gerber'.

Hanspeter Gerber
Expert-réviseur
Réviseur responsable

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Y Burger'.

Yvonne Burger
Expert-réviseur

Bern, le 4 avril 2019

Comptes annuels

Bilan

Code des obligations

		31.12.2018	31.12.2017
	<i>Chiffre dans l'annexe</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Actifs			
Trésorerie		19 729 037	20 456 637
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	2.1	27 737 013	28 771 902
Autres créances à court terme	2.2	1 183 983	1 986 546
Stocks et prestations de services non facturées	2.3	7 368 409	6 168 471
Actifs de régularisation		1 025 349	692 805
Actif circulant		57 043 791	58 076 361
Immobilisations financières	2.4	663 000	712 861
Participations	2.5	820 000	500 000
Immobilisations corporelles	2.6	30 771 278	29 954 126
Immobilisations incorporelles	2.7	1 051 905	1 762 056
Actif immobilisé		33 306 183	32 929 043
Total Actifs		90 349 974	91 005 404

		31.12.2018	31.12.2017
	<i>Chiffre dans l'annexe</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Passifs			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	2.8	5 540 547	5 796 257
Dettes à court terme portant intérêt	2.12	15 435 893	5 000 000
Autres dettes à court terme	2.9	3 696 508	2 990 170
Provisions	2.11	342 000	387 000
Passifs de régularisation	2.10	7 076 607	6 482 012
Capitaux étrangers à court terme		32 091 555	20 655 439
Dettes à long terme portant intérêt	2.12	1 654 216	10 000 000
Autres dettes à long terme	2.13	656 520	556 853
Provisions	2.11	1 501 000	1 886 000
Capitaux étrangers à long terme		3 811 736	12 442 853
Capitaux étrangers		35 903 291	33 098 292
Capital social		7 750 000	7 750 000
Réserve légale issue du bénéfice		2 350 000	2 350 000
Réserves statutaires issues du bénéfice		58 000 000	58 000 000
Bénéfice reporté		- 10 192 888	119 677
Perte de l'exercice		- 3 460 429	- 10 312 565
Réserves facultatives issues du bénéfice		44 346 683	47 807 112
Capitaux propres		54 446 683	57 907 112
Total Passifs		90 349 974	91 005 404

Compte de résultat

Code des obligations

		2018	2017
	<i>Chiffre dans l'annexe</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Produits envers les patients	2.14	182 183 374	181 501 055
Autres produits	2.15	8 302 307	7 192 815
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services		190 485 681	188 693 870
Variation des traitements en cours / des prestations de services non facturées		1 619 380	-459 302
Produits d'exploitation		192 105 061	188 234 568
Matériel médical d'exploitation	2.16	39 559 141	39 158 066
Charges des produits alimentaires		1 782 004	1 890 749
Autres charges liées aux patients		1 479 716	1 286 490
Charges de matériel et de prestations de services		42 820 861	42 335 305
Charges salariales		107 113 117	108 658 550
Charges sociales		17 882 746	17 919 711
Autres charges du personnel		1 594 563	1 592 403
Charges du personnel		126 590 426	128 170 664
Charges de ménage		2 287 491	1 998 391
Entretien et réparations		4 790 079	4 149 602
Charges d'utilisation des installations		1 570 504	2 161 898
Charges d'énergie et d'eau		1 803 995	1 704 558
Charges d'administration et d'informatique		7 651 243	7 519 259
Autres charges non liées aux patients		2 585 290	3 181 028
Autres charges d'exploitation		20 688 602	20 714 736
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)		2 005 172	-2 986 137
Amortissements et corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé	2.17	5 508 382	7 304 983
Résultat d'exploitation avant impôts et intérêts (EBIT)		-3 503 210	-10 291 120
Produits financiers		74 433	69 869
Charges financières		-23 995	-49 314
Résultat d'exploitation avant impôts (EBT)		-3 452 772	-10 270 565
Perte avant impôts		-3 452 772	-10 270 565
Impôts directs		-7 657	-42 000
Perte de l'exercice		-3 460 429	-10 312 565

Annexe aux comptes annuels

1. Principes régissant l'établissement des comptes annuels

1.1 Généralités

Les comptes annuels présentés au 31.12.2018 sont établis selon les dispositions du droit comptable suisse (art. 957 ss CO). Suite à l'établissement de comptes de groupe selon Swiss GAAP RPC et selon art. 961 d CO, il est renoncé à la publication d'un tableau des flux de fonds ainsi qu'aux informations complémentaires à l'annexe aux comptes annuels.

Les principes d'évaluation essentiels sont présentés ci-après.

1.2 Créances

Les créances sont évaluées à la valeur nominale déduction faite des corrections de valeur économiquement nécessaires. La détermination de cette correction de valeur repose sur des valeurs empiriques (les créances échues de plus de 180 jours font l'objet d'une correction de valeur à 100% pour les factures aux patients et 50% pour les factures aux garants). Les créances non récupérables sont amorties sous forme de perte.

1.3 Stocks et prestations de services non facturées

Les stocks sont évalués au coût d'acquisition ou de revient, ou, si ceux-ci sont inférieurs, à la valeur nette du marché. Les coûts d'acquisition ou de revient comprennent l'ensemble des dépenses entrant dans la valeur jusqu'au lieu de stockage (coût complet). La comptabilisation de la valeur s'effectue selon la méthode des coûts moyens. Les articles non courants font l'objet d'une correction de valeur.

L'évaluation des prestations terminées mais pas encore facturées pour des patients sortis s'effectue au montant de la facture qui a été facturé durant la nouvelle année.

L'évaluation des traitements débutés (prestations en partie fournies) s'effectue à la valeur du produit attendue au prorata pour les prestations déjà fournies. La détermination des traitements en cours est réalisée sur la base de valeurs statistiques empiriques de l'année 2018.

1.4 Immobilisations financières et participations

Les immobilisations financières et les participations sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite de la correction de valeur requise. Les prêts sont évalués aux valeurs nominales, en considération des risques de solvabilité.

1.5 Immobilisations corporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles s'effectue au maximum des coûts d'acquisition ou de revient, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires. Les contributions du canton à l'acquisition d'immobilisations sont déduites de la valeur d'acquisition.

Les amortissements s'effectuent de façon linéaire sur la durée d'utilisation économique. Les durées d'utilisation pour les différentes catégories d'immobilisations sont conformes aux directives REKOLE® sur la comptabilité analytique de l'hôpital, soit:

Terrains:

→ pas d'amortissement

Bâtiments:

→ 33 1/3 ans

Installations dans les bâtiments:

→ 20 ans

Mobilier et équipements:

→ 10 ans

Installations médicales:

→ 8 ans

Véhicules:

→ 5 ans

Machines de bureau et système de communication, matériel informatique:

→ 4 à 5 ans

1.6 Leasing

Les immobilisations corporelles en leasing («financial leasing») sont activées et amorties selon la même durée d'utilisation que les propres immobilisations. Les créances de leasing sont présentées dans les fonds étrangers.

1.7 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont des valeurs incorporelles acquises qui englobent exclusivement des logiciels informatiques (prestations de conseil externes et licences). Elles sont évaluées au coût d'acquisition et amorties de façon linéaire sur la durée d'utilisation de 3 à 4 ans.

1.8 Provisions

(à court et long terme)

Des provisions sont constituées lorsqu'un événement survenu par le passé entraîne un engagement probable motivé et dont le montant et/ou l'échéance peuvent être estimés bien qu'ils soient incertains. L'évaluation de la provision repose sur l'estimation de la sortie de fonds pour l'accomplissement de l'engagement.

1.9 Fonds

Les fonds financent certaines tâches déterminées pour lesquels des comptes distincts doivent être tenus.

1.10 Saisie du chiffre d'affaires

Les produits résultant de prestations sont saisis lorsque la prestation est fournie, que le montant des produits et les coûts peuvent être déterminés de façon fiable. Après l'encaissement de la prestation, il s'ensuit un flux de liquidités

2. Indications, classification et explications des positions au bilan et au compte de résultat

31.12.2018 31.12.2017
CHF CHF

2.1 Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services

Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services envers des tiers	26 685 169	25 094 169
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services envers l'actionnaire / canton	1 673 844	4 335 733
Corrections de valeur	-622 000	-658 000
Total	27 737 013	28 771 902

2.2 Autres créances à court terme

Autres créances envers des tiers	1 081 635	597 815
Autres créances envers l'actionnaire / canton	41 703	1 334 259 ¹⁾
Autres créances envers des filiales	60 645	54 472
Total	1 183 983	1 986 546

¹⁾ Créances pour des projets du fonds d'investissement hospitalier (SIF en allemand)

2.3 Stocks et prestations de services non facturées

Pharmacie	1 513 189	1 601 632
Logistique	1 054 757	1 050 973
Matériel médical d'exploitation	889 415	931 448
Médicaments	182 254	128 471
Implants et pansements	662 199	675 002
Combustibles, y c. réserve de secours	151 765	155 137
Autres stocks	324 800	309 158
Correction de valeur	-346 000	0
Total stocks	4 432 379	4 851 821

Prestations ambulatoires non facturées	1 792 023	106 883
Traitements en cours prestations stationnaires	1 144 007	1 209 767
Total prestations de services en cours et non facturées	2 936 030	1 316 650

Total stocks et prestations de services non facturées	7 368 409	6 168 471
--	------------------	------------------

2.4 Immobilisations financières

	Titres et créances	Prêt aux sociétés associées	Créances actionnaire / canton	Total
	CHF	CHF	CHF ¹⁾	CHF
Coûts d'acquisition				
Etat au 1.1.2017	312 841	400 000	841 548	1 554 389
Entrées	20	0	0	20
Sorties	0	0	-28 992	-28 992
Reclassifications	0	0	-812 556	-812 556
Etat au 31.12.2017	312 861	400 000	0	712 861
Amortissements et corrections de valeur				
Etat au 1.1.2017	0	0	0	0
Entrées	0	0	0	0
Sorties	0	0	0	0
Etat au 31.12.2017	0	0	0	0
Valeur comptable au 31.12.2017	312 861	400 000	0	712 861
Coûts d'acquisition				
Etat au 1.1.2018	312 861	400 000	0	712 861
Entrées	0	0	0	0
Sorties	-49 861	0	0	-49 861
Etat au 31.12.2018	263 000	400 000	0	663 000
Amortissements et corrections de valeur				
Etat au 1.1.2018	0	0	0	0
Entrées	0	0	0	0
Sorties	0	0	0	0
Etat au 31.12.2018	0	0	0	0
Valeur comptable au 31.12.2018	263 000	400 000	0	663 000

¹⁾ Créances du fonds d'investissement hospitalier (SIF en allemand)

2.5 Participations

	Participations	Total
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Coûts d'acquisition		
Etat au 1.1.2017	500 000	500 000
Entrées	0	0
Sorties	0	0
Etat au 31.12.2017	500 000	500 000
Amortissements et corrections de valeur		
Etat au 1.1.2017	0	0
Entrées	0	0
Dissolution corrections de valeur	0	0
Etat au 31.12.2017	0	0
Valeur comptable au 31.12.2017	500 000	500 000

Coûts d'acquisition		
Etat au 1.1.2018	500 000	500 000
Entrées	320 000	320 000
Sorties	0	0
Etat au 31.12.2018	820 000	820 000
Amortissements et corrections de valeur		
Etat au 1.1.2018	0	0
Entrées	0	0
Dissolution corrections de valeur	0	0
Etat au 31.12.2018	0	0
Valeur comptable au 31.12.2018	820 000	820 000

31.12. 2018	31.12. 2017
<i>CHF</i>	<i>CHF</i>

ARB SA pour le secteur ambulancier de la région biennoise, Biel/Bienne

Service de transport de malades et de blessés pour les secours dans la région de Bienne et environs

Capital actions nominal	300 000	300 000
Taux de participation / part des voix	66,6%	66,6%
Valeur comptable	200 000	200 000

Localmed Biel/Bienne SA, Biel/Bienne

Exploitation de centres médicaux, y c. des pharmacies dans la région de Bienne et environs

Capital actions nominal	600 000	600 000
Taux de participation / part des voix	100,0%	50,0%
Valeur d'acquisition	620 000	300 000
Valeur comptable	620 000	300 000

2.6 Immobilisations corporelles	Biens immobiliers	Installations fixes	Biens mobiliers	Immobilisations médico-techniques	Immobilisations informatiques	Immobilisations corporelles en construction	Total immobilisations corporelles
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Coûts d'acquisition							
Etat au 01.01.2017	95 878 684	57 528 304	14 732 152	24 650 063	4 351 181	5 501 664	202 642 048
Entrées	242 638	100 716	249 542	1 426 910	535 973	2 362 417	4 918 196
Sorties	0	-12 520	-2 969 981	-2 712 349	-688 878	0	-6 383 728
Reclassifications	778 611	213 923	41 408	0	81 989	-1 531 334	-415 403 ^{1) 2)}
Etat au 31.12.2017	96 899 933	57 830 423	12 053 121	23 364 624	4 280 265	6 332 747	200 761 113
Amortissements et corrections de valeur							
Etat au 01.01.2017	92 165 712	48 923 881	11 244 098	17 381 052	2 284 130	0	171 998 873
Amortissements ordinaires	151 807	486 711	966 400	1 794 212	1 044 135	0	4 443 265
Sorties	0	-12 520	-2 821 324	-2 711 165	-621 012	0	-6 166 021
Amortissements extraordinaires	0	0	0	0	0	530 870	530 870
Etat au 31.12.2017	92 317 519	49 398 072	9 389 174	16 464 099	2 707 253	530 870	170 806 987
Valeur comptable au 31.12.2017	4 582 414	8 432 351	2 663 947	6 900 525	1 573 012	5 801 877	29 954 126
Coûts d'acquisition							
Etat au 01.01.2018	96 899 933	57 830 423	12 053 121	23 364 624	4 280 265	6 332 747	200 761 113
Entrées	699 640	898 768	338 169	3 341 233	0	37 910	5 315 720
Sorties	-4 960 173	-2 479 677	-1 829 978	-3 211 594	-256 408	0	-12 737 830
Reclassifications	1 588 819	1 110 396	80 523	409 951	0	-3 189 689	0 ¹⁾
Etat au 31.12.2018	94 228 219	57 359 910	10 641 836	23 904 214	4 023 857	3 180 967	193 339 003
Amortissements et corrections de valeur							
Etat au 01.01.2018	92 317 519	49 398 072	9 389 174	16 464 099	2 707 253	530 870	170 806 987
Amortissements ordinaires	221 260	562 359	809 635	1 847 979	786 977	0	4 228 210
Sorties	-4 960 173	-2 479 677	-1 688 697	-3 082 516	-256 408	0	-12 467 471
Etat au 31.12.2018	87 578 606	47 480 754	8 510 112	15 229 562	3 237 822	530 870	162 567 726
Valeur comptable au 31.12.2018	6 649 613	9 879 156	2 131 724	8 674 652	786 035	2 650 097	30 771 278
						2018	2017
						CHF	CHF
Valeurs résiduelles d'immobilisations corporelles subventionnées						37 770 442	41 953 806

¹⁾ Reclassification dans les immobilisations terminées. Les immobilisations en cours sont publiées en tant qu'immobilisations corporelles jusqu'à la fin des travaux. L'attribution définitive n'est effectuée qu'à la fin du projet, resp. lors de la mise en production.

²⁾ Reclassification dans les immobilisations incorporelles / immobilisations en cours de construction

2.7 Immobilisations incorporelles

Software

CHF

Coûts d'acquisition

Etat au 01.01.2017	7 732 779
Entrées	554 336
Sorties	-4 381 884
Reclassifications	415 404 ¹⁾
Etat au 31.12.2017	4 320 635

Amortissements et corrections de valeur

Etat au 01.01.2017	4 827 322
Amortissements	1 775 192
Sorties	-4 043 935
Etat au 31.12.2017	2 558 579

Valeur comptable au 31.12.2017

1 762 056

Coûts d'acquisition

Etat au 01.01.2018	4 320 635
Entrées	299 663
Sorties	-1 304 984
Etat au 31.12.2018	3 315 314

Amortissements et corrections de valeur

Etat au 01.01.2018	2 558 579
Amortissements	1 009 814
Sorties	-1 304 984
Etat au 31.12.2018	2 263 409

Valeur comptable au 31.12.2018

1 051 905

¹⁾ Reclassification d'immobilisations corporelles (immobilisations en cours de construction)

	31.12.2018	31.12.2017
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
2.8 Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services à des tiers	5 463 498	5 730 492
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services à des filiales	77 049	65 765
Total	5 540 547	5 796 257

2.9 Autres dettes à court terme

Dettes envers des tiers	3 227 077	2 605 509
Dettes envers les institutions de prévoyance professionnelles	469 431	384 661
Total	3 696 508	2 990 170

2.10 Passifs de régularisation

Vacances dues	1 519 512	1 471 226
Heures supplémentaires dues	1 673 053	2 017 721
Délimitation coûts du personnel	1 268 537	1 224 375
Autres passifs de régularisation	2 615 505	1 768 690
Total	7 076 607	6 482 012

2.11 Provisions	Risques tarifaires	Litiges	Gratification ancienneté	Total
	CHF 1)	CHF 2)	CHF	CHF
Valeur comptable au 01.01.2017	387 000	610 000	1 340 000	2 337 000
Constitution	137 000	119 751	149 515	406 266
Utilisation	-85 000	-49 751	-104 515	-239 266
Dissolution	-231 000	0	0	-231 000
Etat au 31.12.2017	208 000	680 000	1 385 000	2 273 000
dont à court terme	187 000	50 000	150 000	387 000
dont à long terme	21 000	630 000	1 235 000	1 886 000
Valeur comptable au 01.01.2018	208 000	680 000	1 385 000	2 273 000
Constitution	85 000	0	0	85 000
Utilisation	-9 000	-17 084	-89 068	-115 152
Dissolution	-71 000	-162 916	-165 932	-399 848
Etat au 31.12.2018	213 000	500 000	1 130 000	1 843 000
dont à court terme	192 000	50 000	100 000	342 000
dont à long terme	21 000	450 000	1 030 000	1 501 000

1) Les provisions pour risques tarifaires sont nécessaires pour couvrir les risques liés à divers tarifs pour lesquels les contrats n'ont pas encore été signés en 2018.

2) Ces provisions concernent exclusivement les franchises des cas de responsabilité civile attendus.

2.12 Dettes portant intérêts	Dettes financières	Dettes résultant d'opérations de crédit-bail	Total
	CHF	CHF	CHF
Valeur comptable au 01.01.2017	10 000 000	0	10 000 000
Augmentation	15 000 000	0	15 000 000
Remboursement	-10 000 000	0	-10 000 000
Valeur comptable au 31.12.2017	15 000 000	0	15 000 000
Echéance jusqu'à 1 année	5 000 000	0	5 000 000
Echéance supérieure à 1 année	10 000 000	0	10 000 000
Valeur comptable au 01.01.2018	15 000 000	0	15 000 000
Augmentation	5 000 000	2 200 000	7 200 000
Remboursement	-5 000 000	-109 891	-5 109 891
Valeur comptable au 31.12.2018	15 000 000	2 090 109	17 090 109
Echéance jusqu'à 1 année	15 000 000	435 893	15 435 893
Echéance supérieure à 1 année	0	1 654 216	1 654 216

2.13 Autres dettes à long terme / fonds	Fonds scientifiques	Total
	CHF	CHF
Valeur comptable au 01.01.2017	419 016	419 016
Apports	220 500	220 500
Prélèvements	-82 663	-82 663
Valeur comptable au 31.12.2017	556 853	556 853
Valeur comptable au 01.01.2018	556 853	556 853
Apports	134 294	134 294
Prélèvements	-34 627	-34 627
Valeur comptable au 31.12.2018	656 520	656 520
	2018	2017
	CHF	CHF

2.14 Produits envers les patients

Contrat de prestations canton	125 936 300	122 307 398
Prestations à des tiers	56 495 426	59 666 441
Produits issus des pools	-248 352	-472 784
Total	182 183 374	181 501 055

2.15 Autres produits

Contrat de prestations canton	2 187 343	1 482 880
Prestations à des tiers	6 114 964	5 709 935
Total	8 302 307	7 192 815

2.16 Matériel médical d'exploitation

Médicaments	15 984 858	16 441 510
Implants	3 899 971	3 494 564
Matériel, instruments, ustensiles et textiles	8 360 231	8 333 592
Produits chimiques et réactifs	2 012 221	1 768 882
Prestations tierces médicales, diagnostiques, thérapeutiques	8 661 330	9 013 282
Autre matériel médical d'exploitation	640 530	106 236
Total	39 559 141	39 158 066

	2018	2017
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
2.17 Amortissements		
Amortissements des actifs immobilisés corporels	4 228 209	4 974 135
Amortissements des valeurs résiduelles lors de sorties des immobilisations corporelles	270 359	217 707
Amortissement des actifs immobilisés incorporels	1 009 814	1 775 192
Amortissements des valeurs résiduelles lors de sorties des immobilisations incorporelles	0	337 949
Total	5 508 382	7 304 983
Amortissements économiquement nécessaires selon Swiss GAAP RPC	10 235 116	13 815 437
Perte / bénéfice de l'exercice selon Code des obligations	-3 460 429	-10 312 565
Ecart entre les amortissements selon Code des obligations et Swiss GAAP RPC	-4 726 737	-6 510 454
Ecart décompte fonds d'investissement hospitalier	141 550	0
Perte de l'exercice selon Swiss GAAP RPC	-8 045 616	-16 823 019

3. Informations supplémentaires

31.12.2018 31.12.2017
CHF *CHF*

3.1 Raison de commerce, siège et forme juridique

Centre hospitalier Bienne SA, Biel-Bienne, société anonyme

3.2 Nombre d'employés à plein temps

Nombre d'employés à plein temps en moyenne	> 250	> 250
--	-------	-------

3.3 Valeur résiduelle des dettes découlant d'opérations de crédit-bail assimilables à des contrats de vente et d'autres dettes résultant d'opérations de crédit-bail

Contrat de location Medizinisches Zentrum Biel GmbH – MZB	0	42 285
Contrat de location Place de la Gare 2, Bienne	4 288 800	0
Contrat de leasing imprimantes/photocopieuses	345 280	477 969
	4 634 080	520 254

3.4 Créances de leasing

	2 090 109	0
--	-----------	---

3.5 Dettes envers des institutions de prévoyance

	469 431	384 661
--	---------	---------

3.6 Actifs avec restriction d'utilisation

Actifs avec restriction d'utilisation

Actifs immobilisés financiers (caution de loyer)	0	49 861
Immobilisation	1 627 765	0
	1 627 765	49 861

31.12.2018

31.12.2017

CHF

CHF

3.7 Rapport sur les indemnités conformément à l'art. 51 LSH

(y c. dépenses de l'employeur justifiant des droits à des prestations de prévoyance)

Indemnités au conseil d'administration (CHB)

Vanessa Banz Wüthrich	19 601	1 589
Beatrice Buchmann	11 120	0
Jörg Buser	20 570	942
Manuel Fricker	19 277	22 613
Urs Metzger	10 479	19 681
Philippe Paroz, vice-président	20 516	20 960
Fredy Sidler, président	37 785	38 758
Thomas von Burg	20 785	20 997
Total	160 133	125 540
Prêts ou crédits en cours	aucun	aucun

Indemnités au comité directeur (CHB)

Le comité directeur compte en tout (nombre de personnes):	13	11
Total	3 691 455	2 052 083
dont montant le plus élevé:	<i>pas d'information</i>	
Pierre-François Cuénoud, directeur médical, suppléant du président		428 110
Prêts ou crédits en cours	aucun	aucun

L'augmentation des indemnités s'explique principalement par l'adjonction au comité directeur de l'hôpital de trois membres supplémentaires du secteur médical et trois membres supplémentaires du secteur des soins à la fin de l'exercice 2017 et au début de l'exercice 2018.

Indemnités aux dirigeants responsables des cliniques et unités d'organisation au même niveau hiérarchique

Total	6 521 934	9 118 582
--------------	------------------	------------------

Le nombre de personnes dirigeantes des cliniques et unités d'organisation au même niveau hiérarchique a été réduit au cours de l'exercice 2018.

3.8 Evénements postérieurs à la clôture du bilan

Les comptes annuels ont été approuvés par le conseil d'administration le 28.03.2019. Jusqu'à cette date, il n'est survenu après la clôture du bilan aucun événement portant atteinte de manière significative à la fiabilité des comptes annuels.

2018

2017

CHF

CHF

Proposition du conseil d'administration concernant l'emploi de réserves

Montant à disposition de l'assemblée générale		
Réserves facultatives issues du bénéfice	47 807 112	58 119 677
Perte de l'exercice	-3 460 429	-10 312 565
Total des réserves facultatives issues du bénéfice	44 346 683	47 807 112
Proposition concernant l'emploi des réserves		
Versement de dividendes	0	0
Affectation aux réserves légales	0	0
Affectations aux réserves libres	0	0
Report de réserves sur le nouvel exercice	44 346 683	47 807 112
Total	44 346 683	47 807 112

Rapport de l'organe de révision



Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Centre hospitalier Bienne SA Bienne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Centre hospitalier Bienne SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe (pages 52 à 65) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Motif de l'opinion avec réserve

Le Conseil d'administration contrevient aux dispositions de l'art. 51 al. 5 de la Loi sur les soins hospitaliers (LSH) du canton de Berne en relation avec l'art. 663bbis al. 4 CO en ne publiant pas la rémunération la plus élevée du membre de la direction, avec mention du nom et de la fonction de ce membre.

PricewaterhouseCoopers AG, Bahnhofplatz 10, Postfach, 3001 Bern
Telefon: +41 58 792 75 00, Telefax: +41 58 792 75 10, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers AG est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.



Opinion avec réserve

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont, sous réserve de l'incidence du point décrit dans le paragraphe « Motif de l'opinion avec réserve », conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi des réserves est conforme à la loi suisse et aux statuts. En dépit de la réserve formulée dans le paragraphe « Motif de l'opinion avec réserve », nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis car l'élément invoqué ne modifie pas fondamentalement l'image globale.

PricewaterhouseCoopers AG

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'H Gerber', written over a light blue rectangular background.

Hanspeter Gerber
Expert-réviseur
Réviseur responsable

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Y Burger', written over a light blue rectangular background.

Yvonne Burger
Expert-réviseur

Bern, le 28 mars 2019



10 Jahre Kinderklinik Wildermeth im Spitalzentrum Biel

Am 15. September 2018 feierte das Spital den runden Geburtstag mit einem grossen Event in Zusammenarbeit mit der Kinderbaustelle Biel. Hunderte von Kindern und Familien nutzten die Gelegenheit, ihre Gesundheitskompetenz spielerisch zu stärken.

La Clinique pour enfants fête 10 ans d'existence au Centre hospitalier Bienne

Le 15 septembre 2018, l'hôpital a marqué ce bel anniversaire par une manifestation festive en collaboration avec le Chantier des enfants Bienne. Des centaines d'enfants et de familles ont profité de l'occasion pour renforcer leurs compétences santé tout en s'amusant.



